



IDENTIFIER ET VALORISER LE PATRIMOINE VIVANT DE L'ÎLE-AUX-MOINES

Réalisé par Bretagne Culture Diversité
- Mars 2024 -

Rapport d'enquête



SOMMAIRE

Avant-propos.....	3
Introduction.....	5
I - Les éléments de cadrage.....	12
Phase 1 : Identification des éléments du patrimoine vivant de l'Île-aux-Moines.....	12
Phase 2 : Enquêtes approfondies.....	15
Phase 3 : Restitution et préconisations.....	18
Calendrier global du projet.....	19
II - Le patrimoine vivant identifié à l'Île-aux-Moines.....	20
Pratique sociale et festive.....	20
2.1 La fête de la Mer.....	20
2.2 La fête du Pressoir.....	24
2.3 Soirée danses bretonnes.....	25
2.4 Les pratiques sociales et festives identifiées mais non étudiées.....	28
Les expressions orales.....	29
2.5 Les chants.....	29
2.6 Le parler îlois.....	34
2.7 Éléments du patrimoine oral non étudié.....	36
Les connaissances liées à l'environnement.....	36
2.8 Culture des pommes au verger de Penhap et pressage des pommes à l'Île-aux-Moines.....	36
2.9 Les patrimoines vivants liés à la connaissance de l'environnement non étudiés.....	42
Les savoir-faire maritimes.....	42
2.10 La navigation à bord du sinago Crialeïs.....	42
2.11 La construction des murs en pierre sèche.....	49
III - Constats et préconisations.....	53
3.1 Les constats.....	53
3.2 Les préconisations.....	57
IV - Conclusion.....	57
Annexes.....	58

Ce rapport présente les étapes et les résultats de l'étude pilote menée à l'Île-aux-Moines. C'est le premier travail d'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel (PCI) ou patrimoine vivant¹ des îles de Bretagne.

Ce projet d'inventaire a été réalisé suite à une prise de conscience des enjeux sociétaux et environnementaux qui fragilisent les îles en Bretagne, notamment en ce qui concerne la sauvegarde et la transmission des cultures insulaires.

L'objectif de la mission était de réaliser un inventaire participatif du patrimoine vivant de l'Île-aux-Moines avec les habitant·e·s afin de mieux l'identifier, le sauvegarder et le transmettre. Cette action citoyenne se veut au service de la cohésion sociale et de la transmission intergénérationnelle.

Suite à l'étude exploratoire menée en amont, grâce au soutien financier du conseil départemental du Morbihan et de la commune de l'Île-aux-Moines, cet inventaire mené de mai 2023 à janvier 2024 s'est déroulé comme suit :

- Étude des ressources documentaires relatives à l'Île-aux-Moines ;
- Mise en œuvre de partenariats scientifiques, culturels et financiers ;
- Identification, avec les habitants, des éléments du patrimoine vivant de l'Île-aux-Moines ;
- Réalisation d'enquêtes plus approfondies sur les éléments choisis ;
- Restitution auprès des habitants.

On remercie ici, le conseil départemental du Morbihan, le maire de l'Île-aux-Moines, Philippe Le Bérigot, les élus, la première adjointe en charge des affaires sociales, scolaires, de la jeunesse et de la vie associative Marie-Paule Bellego, la bibliothécaire Céline Dupuis, la secrétaire de mairie Maud Doat, le directeur des services techniques Cyril Poisson, tant pour l'acceptation du projet d'inventaire que pour le soutien technique, documentaire, administratif ainsi que pour les contacts donnés et la communication sur le projet.

Les membres d'associations qui nous ont reçus et accueillis ont été particulièrement avenants et disponibles, prêts à entamer cette démarche d'inventaire à nos côtés. Il s'agit de Yanne Riguidel, Gilbert Ehanno, François Bellego et Viviane Bellego, Lionel Prin, des associations Korollerien Izenah et la fête de la Mer mais aussi Marine Brunet, Véronique Pastout, Marie-Anne Lemétais, Lénaïck Beven, Anne-Marie Jego, Guénaël Le Huec, Jean-Philippe Riguidel de l'association AMPP-Bourrus, Gilles Cohen, Jean-Pol Olivo et Jean-

¹ Les deux appellations seront utilisées l'une et l'autre indifféremment.

Luc Perrot de l'association Crialeïs pour un sinago îlois.

Au fil des rencontres, des habitants de l'Île-aux-Moines se sont intéressés au travail d'inventaire et ont donné leur temps et partagé leurs connaissances pour identifier les éléments du patrimoine vivant. Il s'agit de Charlotte Montoriol, Élodie Créquer, Françoise Bellego, Élisabeth Désiré et Jeannine Cario pour les chants de l'Île-aux-Moines, mais aussi de Guy Désiré pour ses recherches sur les sinagos de l'île, Pierre et Mireille Dathanat pour leurs connaissances des contacts à l'Île-aux-Moines et l'hébergement offert.

Qu'ils en soient tous ici remerciés.



Bretagne Culture Diversité : www.bcd.bzh | www.pci-bretagne.bzh

Les enjeux des îles de Bretagne

Les îles du Ponant sont actuellement confrontées à d'importantes mutations économiques, sociales et démographiques. Si ces mutations, et leurs conséquences, sont analysées par les scientifiques et les politiques, que ce soit en matière d'environnement, de sociologie, d'économie ou d'évolution foncière, la question patrimoniale et culturelle reste pour l'instant peu prise en compte dans sa globalité. D'où l'intérêt d'initier une enquête systématique qui, outre améliorer nos connaissances, permettra d'insuffler une politique qui réponde aux besoins identifiés pour valoriser et transmettre ce PCI.

Situées sur le littoral de la Manche et de l'Océan Atlantique, la Bretagne compte onze îles habitées à l'année : Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Groix, Belle-Île, Houat, Hoëdic, l'Île-aux-Moines et l'île d'Arz, constituant quatorze communes (Belle-Île en comptant quatre). Avec l'archipel des Glénan, ces îles font partie de l'Association des Îles du Ponant (AIP), qui comprend en tout quinze îles pour environ 16 000 habitants permanents à l'année.

Comme le souligne Louis Brigand, professeur de géographie (Université de Bretagne Occidentale) et spécialiste des îles et de la vie insulaire, si « il y a trente ans, les îles bretonnes se dépeuplaient [...], aujourd'hui, on constate que la population des îles du Ponant a globalement augmenté »². Ces mutations démographiques entraînent l'arrivée de néo-insulaires et posent, en toile de fond, la question des représentations contemporaines qu'a la population îlienne de son patrimoine immatériel.

Ainsi, réaliser un inventaire participatif du PCI dans les îles de Bretagne permet, au-delà de l'intérêt premier d'identifier et documenter des pratiques patrimoniales, de comprendre les éléments culturels à partir desquels la communauté résidente tisse du lien social autour de ses spécificités. Cela pose, par la même occasion, la question de l'accueil de l'Autre. Rappelons, à ce titre, que les îles sont l'une des destinations bretonnes prisées des touristes de plus en plus nombreux.

Inventorier le patrimoine culturel immatériel permet ainsi d'identifier des éléments, des pratiques culturels et de les documenter afin, notamment, de comprendre leur rôle social. Mais les inventaires ne sont pas une finalité. Ils ne peuvent se réduire à une simple liste, aussi exhaustive soit-elle. Ils sont avant tout une enquête qui interroge le lien que chaque personne entretient avec les

² ArMen, « Louis Brigand, l'homme qui collectionne les îles », n°233, octobre/novembre 2019, p.48.

éléments identifiés. Ils doivent permettre de mettre en place des préconisations afin d'enrichir ou d'impulser des projets et d'interroger la dynamique que ceux-ci peuvent générer au regard du développement du territoire. L'objectif de sauvegarde des éléments patrimoniaux concernés implique et nécessite (toujours) une dynamique sociale et culturelle pour les habitants du territoire.

L'enquête sur le patrimoine vivant des îles de Bretagne (2023-2026) - Le contexte insulaire

Face aux enjeux sociétaux et environnementaux qui fragilisent les territoires insulaires (problématiques du logement, de l'emploi et du tourisme notamment), se pose la question de la transmission et de la valorisation des cultures des îles de Bretagne et des éléments patrimoniaux qui les composent.

Peu prise en compte dans la problématique générale de protection des îles, la culture est pourtant au cœur des dynamiques sociales et économiques qui traversent le monde insulaire. Elle donne corps à la particularité identitaire des îles et est une donnée essentielle à considérer pour permettre la connaissance du milieu insulaire et mieux appréhender son développement.

Qu'est-ce que le patrimoine vivant ?

En 2003, l'Unesco adopte la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI).

L'article 2 de la convention définit le PCI comme étant « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. »

Au niveau national, le patrimoine culturel immatériel a été intégré dans le Code du patrimoine lors de l'adoption en 2016 de la Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (loi LCAP). Présent dans le droit français, au même titre que les autres formes de patrimoines, il bénéficie donc d'un cadre juridique légal pour encourager une intervention publique dans sa gestion et sa sauvegarde. Le rapport d'information publié par le Sénat en 2021* rappelle le rôle majeur des collectivités territoriales dans la sauvegarde de ce patrimoine. Néanmoins, ces dernières restent peu impliquées sur ces questions : manque de sensibilisation, manque d'accompagnement, pas ou peu conscience de l'outil et du potentiel que représente le patrimoine vivant.

Face à ce constat, l'enjeu est : **comment concilier les pratiques culturelles et le mode de vie insulaire avec les nouvelles mutations démographiques, sociales, environnementales et économiques ? Comment permettre d'affirmer cette culture insulaire tout en trouvant des moyens de la transmettre et de la partager ?**

Mieux **identifier** le patrimoine culturel vivant des îles bretonnes permet de mieux le **sauvegarder** et le **transmettre**, et ainsi en faire une ressource pour la **cohésion sociale** et le partage de valeurs communes entre les îles de Bretagne.

Une enquête ambitieuse sur les îles de Bretagne

L'association Bretagne Culture Diversité a initié un inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel des îles bretonnes en explorant les singularités des pratiques culturelles insulaires : chants, danses, langues, gastronomie, fêtes, savoir-faire et connaissances liés à la nature et au maritime, etc., afin de les sauvegarder, de les valoriser et de les partager.

Outre l'identification d'éléments patrimoniaux et leur valorisation, il s'agit également d'interroger les populations insulaires, y compris les nouveaux habitants, sur les représentations qu'ils se font du patrimoine vivant des îles. Au plus près des populations insulaires, l'objectif est d'identifier les éléments patrimoniaux culturels et de réfléchir avec les acteurs locaux à leur transmission intergénérationnelle.

Ces données enrichiront nos connaissances et les préconisations suggérées à l'issue de l'étude permettront aux pouvoirs publics, tout comme aux acteurs associatifs et économiques, d'initier des actions en faveur de leur épanouissement et de les intégrer au sein des enjeux de société que traversent les îles. Ce projet s'inscrit dans une action citoyenne en lien direct avec les acteurs locaux.

Périmètre étudié : îles habitées de la région Bretagne.

L'enquête couvre les onze îles habitées de la région Bretagne à savoir : île d'Arz, Île-aux-Moines, Houat, Hoëdic, Belle-Île, Groix, Sein, Molène, Ouessant, Batz, Bréhat.

L'enquête ne s'étend pas sur les îles du Ponant au sens large du terme, tel que

l'association des îles du Ponant l'entend, qui comprennent en plus des îles citées plus haut, l'archipel des Glénan, les îles Chausey, l'île d'Yeu et l'île d'Aix.



Un encadrement et une envergure régionale

Cet inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel porté par l'association Bretagne Culture Diversité concerne les îles habitées de Bretagne. Dans le cadre de ce projet, un comité de suivi a été mis en place, il est composé : des conseils départementaux des Côtes-d'Armor et du Morbihan, des parcs naturels régionaux d'Armorique et du golfe du Morbihan, du Parc Naturel Marin d'Iroise, du centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de Vannes, de l'Université de Bretagne Occidentale (le géographe Louis Brigand) et de responsables d'associations culturelles.



Étude pilote : le choix de l'Île-aux-Moines

Carte d'identité de l'Île-aux-Moines

Position géographique

L'Île-aux-Moines du golfe du Morbihan est située au centre. Prenant la forme d'une croix, elle s'étire sur 6 km de long et 3,5 km de large. Au nord, la pointe du Trec'h fait face à celle d'Arradon, au sud, la pointe de Penhap est à quelques encablures de la pointe Saint-Nicolas sur la presqu'île de Rhuys. À l'est, la pointe de Brouel s'étend vers l'île d'Arz, tandis qu'à l'ouest, la pointe de Toulindac est située devant Port-Blanc à Baden.

Liaisons maritimes et fréquence

Cette position de proximité avec le continent donne la possibilité aux compagnies maritimes de mettre en place des liaisons durant la saison estivale à destination de l'île. On a ainsi pu recenser sept liaisons maritimes au départ de Kerners (presqu'île de Rhuys), Arradon, Larmor-Baden, Locmariaquer, Port-Navalo, Vannes et Auray-Saint-Goustan. Une liaison à l'année existe au départ de Port-Blanc à Baden avec une fréquence d'un départ toutes les demi-heures.

La variété et la fréquence de ces liaisons maritimes offrent aux habitant·e·s de l'Île-aux-Moines un rapprochement avec le continent (ce qui permet aux îliens l'accès à leurs activités professionnelles, scolaires ou de loisirs) et rendent accessible l'île à un grand nombre de touristes et de randonneurs. Cette proximité et cette facilité d'accès au continent distinguent fortement l'Île-aux-Moines de la plupart des autres îles bretonnes.

Fréquentation de l'Île-aux-Moines

L'étude sur la fréquentation de l'île d'Arz et de l'Île-aux-Moines, réalisée en 2009-2010³ sous la direction d'Ingrid Peuziat, maître de conférences en géographie et Louis Brigand, professeur de géographie à l'UBO, a révélé qu'il y avait eu 423 988 passagers débarqués pour l'année 2008. Ce nombre comprend les touristes et les résidents de l'Île-aux-Moines mais n'intègre pas les visiteurs débarqués par leurs propres moyens.

S'appuyant sur la taxe Barnier⁴, la municipalité de l'Île-aux-Moines estime, quant à elle, le nombre de passages à environ 640 000 pour l'année 2023. À noter toutefois que, comme pour l'étude de 2009-2010, les touristes et les résidents ne sont pas dissociés et les gens venant avec leur propre embarcation ne sont pas comptabilisés.

³ Cette étude a été réalisée avec la collaboration du Laboratoire Géomer du CNRS, de l'Institut européen de la mer, des communes de l'île d'Arz et de l'Île-aux-Moines et du Parc naturel régional du golfe du Morbihan. Elle est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://hal.science/hal-00672509>.

⁴ La taxe Barnier est une taxe attribuée aux compagnies maritimes sur les passagers embarqués à destination des espaces naturels protégés afin de participer au financement de la protection de ces espaces.

Ces données témoignent d'un fort trafic annuel et souligne la question de l'affluence touristique et de son impact sur l'environnement.

La population de l'Île-aux-Moines

Selon le recensement réalisé par l'INSEE en 2020⁵, la population de l'Île-aux-Moines s'élève à 627 habitant·e·s. La tranche d'âges la plus représentée se situe dans les 45 ans et plus, ce qui correspond à 76 % de la population globale.

Évolution et structure de la population en 2020

Commune d'Île-aux-Moines (56087)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	601	100,0	606	100,0	627	100,0
0 à 14 ans	66	11,0	54	8,8	52	8,3
15 à 29 ans	46	7,7	55	9,0	45	7,2
30 à 44 ans	79	13,1	57	9,3	51	8,1
45 à 59 ans	123	20,4	126	20,8	134	21,4
60 à 74 ans	197	32,8	207	34,2	197	31,4
75 ans ou plus	90	14,9	108	17,8	148	23,6

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

On remarquera, toujours selon l'INSEE, que le nombre de résidences secondaires est presque trois fois supérieur au nombre de résidences principales.

LOG T2 - Catégories et types de logements

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	1 121	100,0	1 184	100,0	1 245	100,0
Résidences principales	311	27,7	316	26,7	339	27,2
Résidences secondaires et logements occasionnels	691	61,7	857	72,4	898	72,1
Logements vacants	119	10,6	11	0,9	8	0,6
<i>Maisons</i>	<i>989</i>	<i>88,2</i>	<i>1 071</i>	<i>90,5</i>	<i>1 123</i>	<i>90,2</i>
<i>Appartements</i>	<i>129</i>	<i>11,5</i>	<i>110</i>	<i>9,3</i>	<i>119</i>	<i>9,6</i>

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Ces différents éléments constituent la toile de fond sociodémographique de l'île qu'il est nécessaire de prendre en compte quant aux interrogations qui traversent la présente étude, notamment en matière de transmission

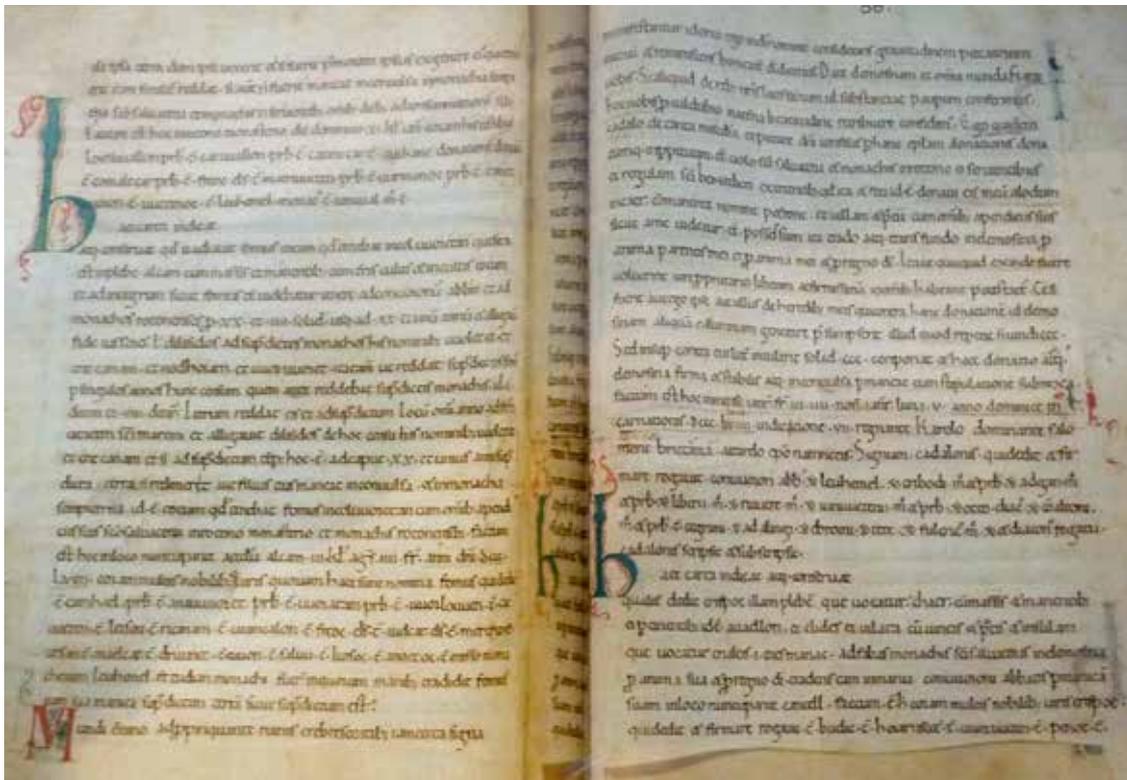
⁵ Le dossier complet de la commune d'Île-aux-Moines est disponible sur le site de l'INSEE à l'adresse suivante : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-56087>.

intergénérationnelle ou de cohésion sociale entre les différentes catégories d'habitant·e·s.

Modalités de réalisation

Grâce au soutien financier du département du Morbihan, la phase opérationnelle du projet d'inventaire participatif du patrimoine vivant des îles de Bretagne a pu commencer en avril 2023, avec le recrutement d'une chargée de mission à temps partiel (24h/semaine sur neuf mois). La première étape, qui a duré d'avril à juin, a pris la forme d'une étude prospective pour avoir une vision globale des questions patrimoniales dans les îles du département. BCD a contacté les élus et les associations dans les îles du Morbihan et rencontré plusieurs maires (Arz, Île-aux-Moines, Groix et Hoëdic) pour leur présenter le projet, sonder l'intérêt des municipalités pour le projet, et avoir une première vision globale des problématiques culturelles dans les îles du département.

En juin 2023, à l'issue d'une réunion du comité de suivi, BCD a décidé d'effectuer son étude pilote à l'Île-aux-Moines. Les critères du choix sont multiples : le soutien fort du maire et de la municipalité, le bon accueil et l'intérêt des associations culturelles de la commune, et enfin la taille de l'île, qui permettait de réaliser une étude complète dans le faible temps imparti.



Les pages du cartulaire de Redon [832-1124] dans lesquelles il est fait mention pour la première fois de l'Île-aux-Moines lors du don de l'île fait par Erispoë à l'abbaye Saint-Sauveur de Redon. Source : Wikimedia

I - LES ÉLÉMENTS DE CADRAGE

L'inventaire participatif du patrimoine vivant des îles de Bretagne à l'Île-aux-Moines s'est étendu sur une période de sept mois, de juin 2023 à janvier 2024. La méthode suivie se présente ainsi :

PHASE 1 : IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE VIVANT DE L'ÎLE-AUX-MOINES

L'identification du patrimoine vivant de la commune s'est déroulée avec la participation des habitant·e·s d'août à septembre 2023. Il s'agissait de sensibiliser le public à la notion de patrimoine vivant. Cette phase s'est traduite par l'organisation de permanences sur le marché et de réunions publiques.



Marché de l'Île-aux-Moines du 29 août 2023. Crédit : BCD

Marchés

Trois présences sur le marché de la commune de l'Île-aux-Moines ont été effectuées :

- mardi 22 août : rencontre d'une dizaine de personnes ;
- mardi 29 août : rencontres et entretiens avec 5 ou 6 personnes ;
- vendredi 8 septembre : rencontre de 4 personnes.

Ces premières actions de sensibilisation au patrimoine vivant ont permis d'identifier des éléments et de communiquer sur les réunions publiques programmées.

L'accueil et les rapports avec les services de la mairie (secrétariat, service technique et bibliothèque) ont permis le bon déroulement de ces permanences.

Réunions publiques

Deux réunions publiques se sont tenues au club des Sages à la mairie de l'Île-aux-Moines :

- vendredi 25 août : 9 personnes présentes (incluant la bibliothécaire et l'adjointe à la culture).
- vendredi 8 septembre : un total de 8 personnes : 6 personnes différentes de la précédente réunion et 2 personnes déjà présentes : le président de l'association Crialeis, un sinago îlois et la bibliothécaire.

Les personnes présentes à la réunion sont des insulaires et des nouveaux arrivants appelés néo-insulaires. La population de l'île-aux-Moines vivant à l'année représente 25 % des 638 habitants, soit un total d'environ 160 personnes sur l'île. Les quinze personnes présentes aux deux réunions représentent donc 9,38 % de la population insulaire.

Les actions de sensibilisation, réalisées auprès des habitants pendant les permanences sur les marchés, lors des réunions publiques ou d'échanges informels, ont permis de présenter la notion de patrimoine vivant en tant que telle et de la considérer au même titre que les autres domaines patrimoniaux : bâti, naturel...

Nous avons pu remarquer une prise de conscience au fur et à mesure des réunions publiques et surtout lors des enquêtes plus approfondies qui nous ont emmenés à participer aux différents événements.

Malheureusement, faute de temps, nous n'avons pas pu enquêter sur tous les éléments cités lors des réunions publiques.

Cette phase d'identification représente une photographie prise à un moment donné.



Affiche conçue pour les réunions publiques et les permanences sur le marché. Crédit : BCD



Les éléments identifiés

Lors des deux réunions publiques, ce sont les éléments du patrimoine bâti (dolmens, cromlech, église, fontaine, bâtisses anciennes...) qui ont été mentionnés en priorité suite à la question : Qu'est-ce que le patrimoine selon vous ?

La notion d'histoire était omniprésente dans les discussions. Néanmoins, après une présentation et des explications sur la notion de patrimoine vivant, des éléments sont ressortis :

- **Les pratiques sociales et festives** : la fête de la Mer, la fête du Pressoir, les danses bretonnes, le jeu du palet sur planche, le far de la Saint-Michel, la boule bretonne.
- **Les expressions orales** : les chants, le parler îlois, les contes.
- **Les connaissances et savoir-faire liés à l'environnement** : la culture et le pressage des pommes, la pêche à pied, l'ostréiculture.
- **Les savoir-faire techniques et artisanaux** : les techniques de voile sur le sinago *Crialeis*, la navigation dans le golfe, l'art du matelotage, la godille, le tannage de voile, la construction des murs en pierre sèche.



PHASE 2 : ENQUÊTES APPROFONDIES

À la suite d'un point d'étape réalisé avec Philippe Le Bérigot, maire de l'Île-aux-Moines le 29 septembre, lors duquel les éléments identifiés du patrimoine vivant ont été présentés, il a été décidé d'approfondir l'étude de certains d'entre eux. Le choix s'est porté sur des éléments considérés comme importants dans la vie insulaire, qui correspondent à des temps forts du calendrier pour les Îlois et d'autres qui sont moins pratiqués mais qui nécessitent une attention particulière.

Les éléments choisis

- La fête de la Mer, la fête du Pressoir, les danses bretonnes,
- Les chants, le parler îlois,
- La culture et le pressage des pommes,
- Les techniques de voile sur le sinago Crialeis, la navigation dans le golfe, l'art du matelotage, la godille, le tannage de voile,
- La construction de murs en pierre sèche.

Le temps consacré aux enquêtes

Les enquêtes se sont déroulées durant les mois d'août, octobre, novembre et décembre.

Elles ont nécessité du temps de :

- Préparation : lecture sur le sujet, élaboration des questionnaires ;
- Enquêtes de terrain : participation aux événements, prise de notes, rencontres auprès des informateurs et enregistrements, réalisation de photographies et de courtes vidéos ;
- Retranscriptions des entretiens et rédaction des synthèses et du rapport.

Déplacements réalisés :

Marchés et réunions publiques	Fête de la Mer	Fête du Pressoir	Danses bretonnes	Chants	Parler îlois	Culture et pressage de la pomme	Savoir-faire maritimes	Savoir-faire murs en pierre sèche
22 et 29 août 8 septembre	14 juin 6 août	20, 21 et 22 octobre	6 août 25 novembre	29 septembre 20 octobre	20 octobre 6 décembre	21 et 22 octobre	14 novembre	14 novembre

Enquêtes et diagnostics

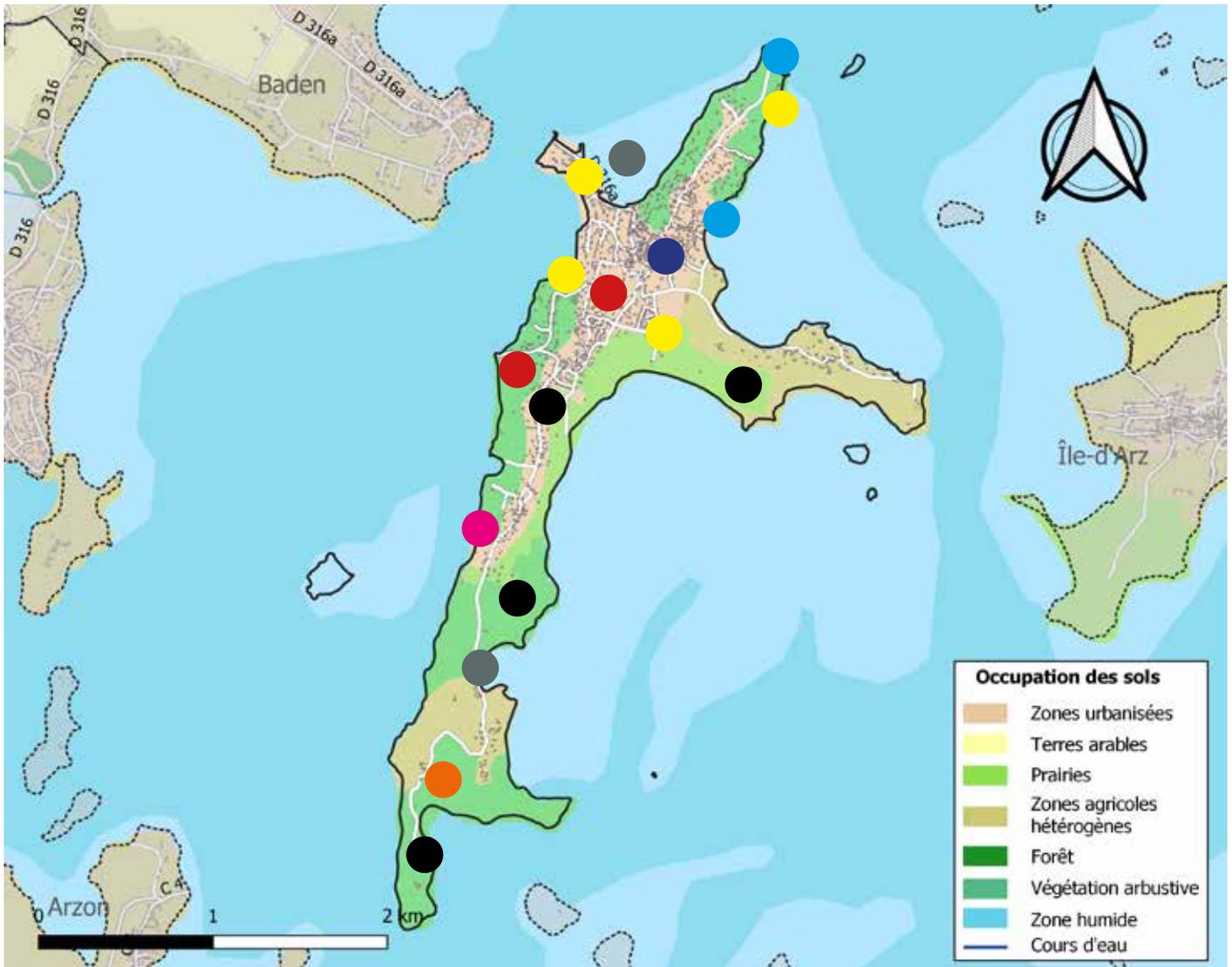
Dans le cadre des enquêtes de terrain réalisées, afin d'évaluer la vitalité des patrimoines vivants étudiés, quinze entretiens semi-directifs ont été réalisés (dont dix auprès de membres d'une association locale) et plusieurs observations participantes ont été menées pendant les événements suivants : la fête de la Mer, la fête du Pressoir, la soirée des danses bretonnes théâtralisées.

Détails des entretiens et observations réalisés :

Dates	Personnes ressources	Patrimoine vivant
14 juin 2023	Yanne Riguidel, François Bellego, Gilbert Ehanno, Viviane Bellego, Céline Dupuis, Marie-Paule Bellego	Présentation du projet
6 août 2023	Yanne Riguidel, Françoise Bellego, Gilbert Ehanno, Viviane Bellego (Asso. fête de la Mer)	Fête de la Mer Observation et entretiens
29 septembre 2023	Jeanine Cario, Françoise Bellego	Chants entretiens
20 octobre 2023	Élisabeth Désiré, Françoise Bellego, Charlotte Montoriol	Chants entretiens
21 octobre 2023	Marine Brunet, Véronique Pastout Lénaïck Beven, Guénaél Le Huec (Ass. AMPP-Bourus)	Culture et pressage de la pomme Observations et entretiens
22 octobre 2023	Marine Brunet (ass. AMPP Bourus), Élodie Créquer	Fête de la pomme, chants Observations et entretiens
14 novembre 2023	Gilles Cohen, Jean-Pol Olivo, (Ass. Crialeis, pour un sinago îlois)	Savoir-faire maritimes entretiens
14 novembre 2023	Gilbert Ehanno	Savoir-faire murs en pierre sèche entretien
25 novembre 2023	Yanne Riguidel, Lionel Prin, (Ass. Korollerien Izenah)	Danses bretonnes Observations et entretiens
6 décembre 2023	Philippe Le Bérigot	Le parler îlois entretien

Cette démarche d'enquête permet de valoriser les pratiques liées au patrimoine vivant ainsi que les personnes qui les font vivre. Elle leur permet de porter un autre regard sur leur propre culture.

L'analyse qui s'ensuit permet de révéler un paysage des éléments du patrimoine vivant existant à l'Île-aux-Moines et de mesurer leur vitalité et leur transmission.



Crédit : Wikimedia

- Fête de la Mer
- Fête du Pressoir
- Danses bretonnes
- Les chants
- Le parler îlois
- Culture de la pomme
- Savoir-faire maritimes
- Savoir-faire murs en pierre sèche

PHASE 3 : RESTITUTION ET PRÉCONISATIONS

Pour cette troisième et dernière phase, une restitution a été organisée lors d'une réunion publique invitant les habitant·e·s de l'Île-aux-Moines le vendredi 19 janvier 2024. Il s'agissait de restituer les éléments des enquêtes réalisées puis d'échanger sur les perspectives à envisager pour sauvegarder et valoriser ce patrimoine vivant. Cette rencontre avec les îlois a permis de recueillir leurs avis et d'enrichir le présent rapport d'enquête et les préconisations qui peuvent être avancées.

Moyens humains et financiers

Avec le soutien financier de la Région Bretagne, du conseil départemental du Morbihan et de la commune de l'Île-aux-Moines, une chargée de mission à temps partiel a été recrutée par l'association Bretagne Culture Diversité pour réaliser ce travail d'inventaire participatif du patrimoine vivant de l'Île-aux-Moines.

Tableau financier

Charges	Produits	
Frais divers (fournitures, petit équipement, documentation, communication)	136,51 €	Autofinancement / conseil régional de Bretagne 17.994,58 €
Déplacements, séjours	858,08 €	CD 56 10.000 €
Salaires : <ul style="list-style-type: none"> ▪ chargée de recherche (temps partiel) : 9 mois ▪ encadrement, administration, communication... 	20.784,99 € 7.000 €	Commune de l'Île-aux-Moines 785 €
Total	28.779,58 €	28.779,58 €



Affiche annonçant la restitution publique 19.01.2024. Crédit : Bretagne Culture Diversité

LE CALENDRIER GLOBAL DU PROJET

DATES	ACTION	SALARIÉ·E·S MOBILISÉ·E·S	NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S	DURÉE
JUIN 2023				
14.06.2023	Présentation du projet au maire, adjointe et aux responsables d'associations	2	7	10 h
JUILLET 2023				
10.07.2023	Délibération au conseil municipal de l'Île-aux-Moines qui donne son avis favorable pour mener l'inventaire participatif du patrimoine vivant			
13.07.2023	Signature de la convention de partenariat	1	2	
AOÛT 2023				
06.08.2023	Enquête et entretiens Fête de la Mer	1	(environ 300 pers. à la Fête de la Mer)	12 h
22.08.2023	Permanence marché	2	10	7 h
25.08.2023	Réunion publique	1	9	7 h
29.08.2023	Permanence marché	1	8	7h
SEPTEMBRE 2023				
08.09.2023	Permanence marché	1	4	5h
08.09.2023	Réunion publique	1	8	5h
08.09.2023	Point étape avec le maire	1	1	5h
29.09.2023	Entretiens Jeannine Cario, Françoise Bellego (chants)	1	2	5h
OCTOBRE 2023				
20.10.2023	Entretiens Françoise Bellego, Elizabeth Désiré (chants)	1	2	7h
21.10.23	Entretiens Marine Brunet, Véronique Pastout (pomme)	1	2	7h
21.10.2023	Entretiens Lénaïck Beven, Élodie Créquer (pomme, chants)	1	2	7h
NOVEMBRE 2023				
14.11.2023	Entretiens Gilles Cohen et Jean-Pol Olivo (savoir-faire maritimes) Gilbert Cohen (savoir-faire murs en pierre sèche)	1	3	10h
25.11.2023	Enquête soirée danses bretonnes Entretiens Lionel Prin et Yanne Riguidel	1	(environ 250 pers. à la soirée danses bretonnes)	10h
DÉCEMBRE 2023				
06.12.2023	Entretien Philippe Le Bérigot (le parler îlois)	1	1	7 h
JANVIER 2024				
19.01.2024	Restitution publique	2		7h

II- LE PATRIMOINE VIVANT IDENTIFIÉ À L'ÎLE-AUX-MOINES

Comme évoqué plus haut, le temps et les moyens humains impartis au projet ont nécessité de faire des choix pour ne retenir pour l'enquête que les éléments suivants : la fête de la Mer, la fête du Pressoir, les danses bretonnes, les chants, le parler îlois, la culture et le pressage des pommes, les techniques de voile sur le sinago Crialeis, la navigation dans le golfe, l'art du matelotage, la godille, le tannage de voile et la construction des murs en pierre sèche.

Ces éléments ont été l'objet d'enquêtes plus approfondies lors desquelles des observations participantes et des entretiens individuels ont été réalisés. La synthèse des enquêtes présentées ici décrit les pratiques patrimoniales à l'Île-aux-Moines et formule quelques observations.

Pratiques sociales et festives

2.1 - La fête de la Mer

La fête de la Mer s'est tenue le dimanche 6 août. Le point de rendez-vous du départ de la procession se situait devant l'église Saint-Michel à 10h30. Deux sonneurs (biniou et bombarde) se produisaient à côté de l'église. Le père Arnould, recteur de la paroisse, officiait le pardon.

La procession : trois enfants de chœur ouvrent la marche. Le premier porte l'encensoir, le deuxième la croix processionnelle ornée de buis et le troisième a les mains jointes. Ils sont suivis par un adulte qui porte la bannière de l'église Saint-Michel, deux sonneurs, deux femmes et un homme en costume îlois, puis deux hommes portant chacun une maquette processionnelle : un trois-mâts carré de type frégate et un dundee thonier. Le prêtre et les fidèles forment ensuite le cortège. Une cinquantaine de personnes sont ainsi réunies. Les chants religieux sont entonnés. Les familles et groupes de personnes, qui attendent devant



*Maquettes processionnelles, fête de la Mer
06.08.23 Crédit : Bretagne Culture Diversité*



*Procession, fête de la Mer - 06.08.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité*



Messe sur la cale du Trec'h, fête de la Mer
06.08.23 Crédit : Bretagne Culture Diversité

les maisons, se joignent au cortège. Après les chants, les prières du chapelet sont récitées (un Notre-père, trois Je vous salue Marie et un Gloire au Père). Le père Arnould dit la première partie de la prière et les fidèles reprennent la seconde. La procession se dirige vers la pointe du Trec'h et passe devant la croix du Trec'h érigée sur un soubassement en granit.

À la pointe du Trec'h, l'assistance est déjà assise sur des bancs installés sous deux barnums.

Le long du quai, des stands de restauration (friteries, huîtres, galettes-saucisses, far, buvette) et de jeux (pêche aux canards, tombola) accueillent le public. Environ 250 personnes sont sur la pointe, dont la grande majorité assiste à la messe.

Le terre-plein est entièrement pavoisé avec en tête du poteau électrique les drapeaux français et breton. Tous les bénévoles qui s'occupent des stands portent le tee-shirt bleu ciel de l'association « fête de la Mer ».



Départ pour le lancer de gerbe de fleurs 06.08.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité

La procession des bateaux : Pendant le même temps, la procession de bateaux est partie depuis le port de l'Île-aux-Moines pour regagner la grande cale (perche cardinale nord). Les deux cortèges se rejoignent à la cale devant laquelle, sur le terre-plein, sont installés sur une scène, l'autel et le calice, les bougies, le pupitre, la croix et la couronne de fleurs. Des casiers décorés sont posés devant l'autel.

En tête de la procession trois bateaux, de genre pêche-promenade, sont fleuris et pavoisés. Sur l'un d'entre eux la statue de saint Pierre est fixée à l'avant. Un voilier de type Guépard (bateau originaire du golfe) sans moteur vient mouiller devant la cale. Le sinago Crialeis pavoisé, basé à l'Île-aux-Moines avec à son bord trois personnes, est mouillé un peu plus loin. L'ambiance de la messe est très pieuse et la ferveur des fidèles se matérialise par des gestes de dévotion (certains sont pieds nus et à genoux à même le sol pour la partie de l'ostentation et les bras ouverts tournés vers le ciel pour réciter la prière du Notre-Père). De même, dans le Guépard au mouillage, les personnes suivent la messe en s'assoyant et se levant.

L'assemblée est majoritairement composée de familles (grands-parents, parents et jeunes enfants), appelées des « secondaires » par les îlois.

Des musiciens (guitare et violon) accompagnent les chants liturgiques.

À la fin de la messe, le père Arnould porte la couronne de fleurs et embarque

à bord du bateau amiral de la flottille, celui où la statue de saint Pierre est amarrée à l'étrave, accompagnée des deux femmes costumées. La flottille des bateaux se dirige au milieu du chenal où la couronne est lancée.

La restauration et les jeux

Après la messe, c'est le temps de la restauration et des jeux. Les personnes s'installent sur les bancs bancs autour des tables installées à cet effet sous les barnums et dans le bois au-dessus des quais. Les jeux d'animations de type kermesse, loterie et pêche aux canards accueillent les enfants. Tous les bénéfices de la restauration et des jeux vont au profit de l'école Saint-Joseph de l'île.

Les danses bretonnes

À 17h30 les danseurs et danseuses du cercle celtique Korollorien Izenah arrivent, accueillis par le groupe de sonneurs (deux binious et trois bombardes). Ils sont en binôme, un adulte en costume et un adolescent en marinière. Le groupe est composé de dix-huit personnes. Les danses se succèdent, et la dernière invite les personnes présentes à venir s'initier et faire un pas de danse.



*Danses bretonnes, fête de la Mer
06.08.23 Crédit : Bretagne Culture Diversité*

Plus tard dans la soirée, le tournoi de palet sur planche se déroule sur le terre-plein de la cale où quatre planches à palet sont posées à même le sol.

Une dizaine de personnes, essentiellement des jeunes hommes, se rassemblent et s'entraînent avant de commencer. Les personnes sont réparties en équipe.

La fête de la Mer se termine par un repas du soir (ragout de morgate) où environ 300 couverts sont servis et un feu d'artifice est tiré.



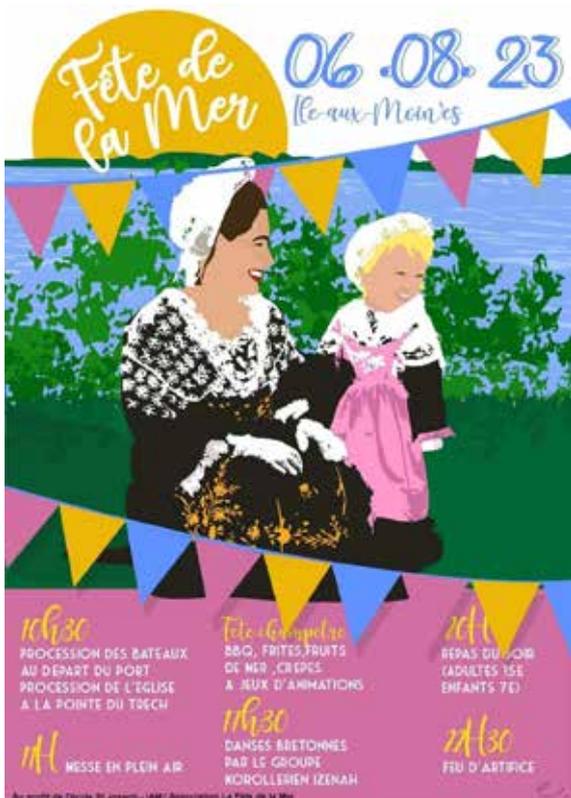
*Jeu de palets sur planche, fête de la Mer
06.08.23 Crédit : Bretagne Culture Diversité*

Observations

La fête de la Mer de l'Île-aux-Moines existe sous cette forme depuis 1986. Auparavant, il y avait le pardon du 15 août pour lequel une procession allait jusqu'au port. Le recteur procédait à la bénédiction des bateaux de pêche.

Aujourd'hui, cela reste toujours une fête religieuse avec une procession de personnes portant le costume îlois en tête du cortège et de bateaux, jusqu'à la pointe du Trec'h.

« On choisit de porter le costume pour la fête de la Mer parce que tout le monde n'a pas de costume d'îloise. C'est une fierté. Avant on ne s'habillait que pour le 15 août, pour la procession. Le costume de fête ne se portait que pour les grandes cérémonies. Les autres jours, c'était plus simple. Les femmes ne mettaient pas de tablier brodé tous les jours. Elles avaient un tablier uni. À l'Île-aux-Moines, il y avait le Pardon du 15 août et les régates du 15 août. Du temps des thoniers, il y avait la bénédiction des bateaux. Ma fille porte le costume de mon arrière-arrière-grand-mère.» (Extrait de l'entretien réalisé avec Françoise Bellego à la fête de la Mer, Pointe du Trech, le 6 août 2023)



Affiche de la fête de la Mer

On notera que la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) n'est pas présente à la fête de la Mer de l'Île-aux-Moines (bateau et équipage), ni les autorités maritimes (Préfet maritime, douanes...) et que la messe n'est pas dédiée aux péris en mer. Les bénéfices de la fête sont remis à l'école privée de l'Île-aux-Moines et non à la SNSM, contrairement à la plupart des pardons et fêtes de la mer.

La symbolique des casiers posés devant l'autel ne répond à aucune présence de pêcheurs sur l'île. De même la couronne de fleurs lancée à la mer n'est pas adressée aux marins disparus. Il n'en reste pas moins que la fête de la Mer rassemble de nombreuses personnes de l'Île-aux-Moines (habitants à l'année, en résidence secondaire, estivants de passage...) et concentre des éléments du patrimoine vivant tels que la fête religieuse dédiée à la mer, les costumes et les danses du cercle celtique et le jeu du palet sur planche.

FÊTE DE LA MER

Vitalité : Par la participation importante de personnes (Îlois, néo-insulaires, habitants des communes voisines) la fête de la Mer est très populaire et affiche une bonne vitalité, tant le matin pour le temps religieux, que l'après-midi pour les jeux et les danses du cercle celtique et le soir pour le ragout de la morgate ou près de 300 couverts sont servis.

État de la transmission : D'après les témoignages de l'équipe organisatrice, il est difficile de trouver des habitants prêts à prendre la relève de l'organisation d'une telle fête qui est pourtant très suivie.

Préconisations : Plus de moyens techniques et humains, appel à bénévoles, une plus grande visibilité des gens de mer, demande d'une présence de la SNSM...

2.2 - La fête du Pressoir

La fête du Pressoir s'est tenue le 22 octobre 2023 au Cromlec'h de Kergonan et, comme les années précédentes, elle a eu lieu pendant les vacances d'automne pour permettre de rassembler du monde.

Les anciens comme Guénhaël Le Huec et Jean-Philippe Prin étaient présents pour lancer le travail et réaliser la pressée à la paille, tandis que l'équipe de base de l'association, environ une vingtaine de personnes, est venue pour aider pendant la journée aux différents postes de la pressée : triage, rinçage, broyage et pressage.

La fête du Pressoir draine les bénévoles de l'association, les habitués, les personnes des maisons secondaires et les touristes. Chacun peut participer et reçoit aussi des explications des responsables en action. C'est un temps propice pour communiquer sur l'association et vendre les bouteilles de jus de pomme.

Cette fête du Pressoir, qui se déroule devant la maison du patrimoine au Cromlech de Kergonan se tient dans un lieu emblématique du patrimoine de l'Île-aux-Moines. C'est un élément du patrimoine vivant qui assure une transmission intergénérationnelle. Les enfants de l'école, qui avaient ramassé les pommes au préalable, lors d'une activité scolaire, sont venus avec leurs parents et grands-parents pendant la journée.

La fête du Pressoir assure la continuité de la culture de la pomme et de la fabrication du jus de pomme et du cidre depuis de nombreuses générations. Elle renoue avec les pratiques festives pour chaque première pressée de l'année.



*Broyage des pommes, fête du Pressoir
22.10.23 Crédit : Bretagne Culture Diversité*



*Rinçage des pommes, fête du Pressoir
22.10.23 Crédit : Bretagne Culture Diversité*



*Pressage des pommes, fête du Pressoir
22.10.23 Crédit : Bretagne Culture Diversité*



*Vente de jus de pommes, fête du Pressoir
22.10.23 Crédit : Bretagne Culture Diversité*

FÊTE DU PRESSEUR

Vitalité : La fête du Presseur est bien suivie par les habitants, les touristes, les bénévoles qui s'impliquent. Elle crée un moment fort au sein de l'Association de la maison du patrimoine et du paysage (AMPP-Bourrus) et réaffirme les connaissances et la pratique de la culture de la pomme sur l'île. C'est un temps festif et l'aboutissement du travail au verger : greffage, taille, ramassage et pressage. Cet événement organisé par l'association depuis 1985 est la continuité des fêtes des premières pressées qui se tenaient dans les fermes de l'île.

État de la transmission : Depuis la création de l'association, plusieurs groupes se sont succédé pour entretenir le verger et fabriquer du jus de pommes. Le groupe actuel rassemble une vingtaine de personnes, de tous âges.

Préconisations : Des relais techniques : remorques, véhicules sont à envisager. Une des suggestions serait de disposer d'un atelier pour le stockage du matériel et des pommes mais aussi pour le pressage, ce qui réduirait le coût des transports sur le continent. Pour dégager une activité économique, la quantité de pommes n'est pas suffisante. Pour cela il faudrait pouvoir agrandir le verger.



Soirée danses bretonnes, Les Penn Sardin
25.11.23 Crédit : Bretagne Culture Diversité

2.3 -Soirée danses bretonnes

Soirée danses bretonnes - La révolte des Penn Sardin

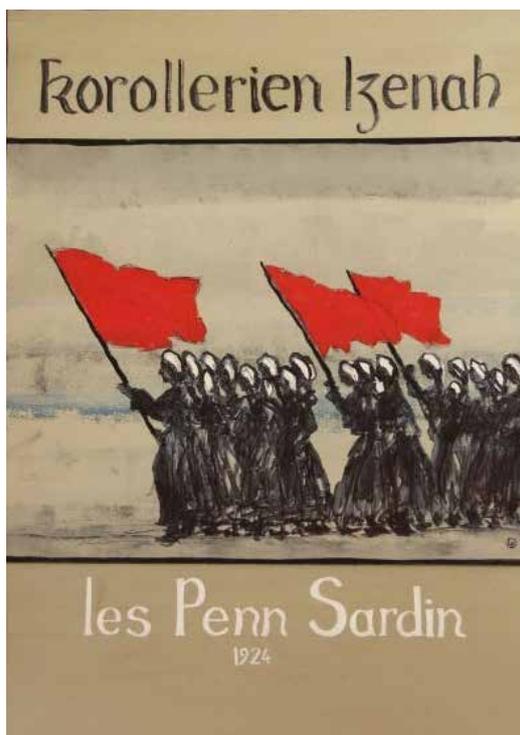
La soirée s'est déroulée à la salle polyvalente de l'Île-aux-Moines en plusieurs parties.

La préparation et décoration de la salle ont été mises en place par Lionel Prin et son équipe durant la semaine précédant la soirée. Chaque année, les membres de l'association Korollerien Izenah organisent, hors des vacances scolaires et de l'affluence touristique de l'été, une

soirée spectacle autour d'un thème d'histoire de la culture bretonne. L'histoire contée et chorégraphiée est dansée par les personnes de Korollerien Izenah en costume de l'Île-aux-Moines. Cette année le thème de la soirée était sur la révolte des Penn Sardin en 1924.

Korollerien Izenah

L'association Korollerien Izenah a pour objectif de développer la créativité sur l'Île-aux-Moines dans les domaines traditionnels de la danse, la musique, les chants et le théâtre. Pour cette représentation, le groupe de danseurs et danseuses était composé de dix jeunes allant de 9 à 16 ans (six filles et quatre garçons) et de treize adultes dont trois hommes. Les femmes portent les costumes de l'Île-aux-Moines qui proviennent de familles îloises. Ce sont Yanne Riguidel, présidente de Korollerien Izenah et Lionel Prin, peintre, qui choisissent le thème de la soirée chaque année. Ils écrivent une histoire et imaginent une chorégraphie.



Affiche Korollerien Izenah, soirée danses bretonnes. Crédit : Bretagne Culture Diversité

« On a commencé au début des années 2000 à faire des danses théâtralisées. C'est-à-dire que l'on raconte une histoire par la danse et les décors et on parle aussi à certains moments de l'histoire. C'est Bernard Jamet qui a commencé à mettre en place ces festivités. Bernard avait un restaurant sur l'île et avait l'habitude des spectacles. On s'est décidé en 2001. L'importance du choix de la date s'est fait de sorte que l'évènement soit îlois. Les histoires et légendes que l'on a réalisées sont :

- La légende du roi Arthur
- Les chantiers de Saint-Nazaire
- Les Johnnies de Roscoff
- César chez les Vénètes
- Les Bretons en Amérique
- La légende de l'île d'Arz et de l'Île-aux-Moines
- La fin de la Seconde guerre mondiale

Cette année c'est sur la révolte des Penn Sardin. On se documente, on travaille les costumes et on fabrique un décor, mais l'important c'est de faire danser les danses bretonnes. Tout est prétexte à faire le répertoire des danses.»⁶



*Le cercle celtique Korollerien Izenah,
25.11.23 Crédit : Bretagne Culture Diversité*

⁶ Extrait de l'entretien réalisé avec Lionel Prin le 25 novembre 2023 à la salle polyvalente de l'Île-aux-Moines.



Soirée danses bretonnes, Les Penn Sardin
25.11.23 Crédit : Bretagne Culture Diversité

Soirée danses bretonnes, Les Penn Sardin
25.11.23 Crédit : Bretagne Culture Diversité



Soirée danses bretonnes, Les Penn Sardin
25.11.23 Crédit : Bretagne Culture Diversité

Un rendez-vous insulaire

Précisons que, contrairement à ce que les gens de l'île nous avaient annoncé durant l'été, cette soirée n'est pas un fest-noz au sens classique du terme (ne serait-ce que par l'absence de musiciens et/ou chanteurs sur place)⁷ mais plutôt une soirée où les danses bretonnes servent de support à un thème d'histoire bretonne théâtralisée. Il s'agit d'un spectacle de danses bretonnes.

Malgré l'absence de chanteurs ou de musiciens, la pratique des danses bretonnes à l'Île-aux-Moines n'en est pas moins une pratique vivante et créative dont la transmission est assurée auprès des jeunes de l'île.

Un répertoire traditionnel pour des représentations

Les danses pratiquées lors de la soirée couvrent un large répertoire de danses traditionnelles bretonnes connues. Les danses telles que la gavotte de Pont-Aven, *laridé*, *plinn* et *hanter-dro*, pour ne citer qu'elles, sont héritées du répertoire classique des danses bretonnes. Au total, durant la soirée, dix-sept danses différentes ont été pratiquées.

Les danses traditionnelles à l'Île-aux-Moines se font sous forme de représentation plusieurs fois par an ; pour la fête de la Mer (en août), pour la soirée de danses traditionnelles théâtralisées (en novembre) et à d'autres moments de l'année pour des festivités comme la Semaine du Golfe en mai.

Des thèmes d'histoire bretonne dansés et théâtralisés

L'originalité de la pratique tient à la création du décor et à l'écriture de

⁷ Le fest-noz, au sens usuel, est une pratique festive collective de danses bretonnes accompagnée de chants ou de musiques instrumentales. <https://ich.unesco.org/fr/RL/le-fest-noz-rassemblement-festif-base-sur-la-pratique-collective-des-danses-traditionnelles-de-bretagne-00707>.



*La révolte des Penn sardin, soirée danses bretonnes
25.11.23 Crédit. Bretagne Culture Diversité*



*Soirée danses bretonnes, Les Penn Sardin
25.11.23 Crédit. Bretagne Culture Diversité*



*Repas, soirée danses bretonnes,
25.11.23 Crédit : Bretagne Culture Diversité*



*Soirée danses bretonnes, Les Penn Sardin
25.11.23 Crédit. Bretagne Culture Diversité*



*Soirée danses bretonnes, Les Penn Sardin
25.11.23 Crédit. Bretagne Culture Diversité*



*Soirée danses bretonnes, Les Penn Sardin
25.11.23 Crédit. Bretagne Culture Diversité*



*Les jeunes filles de Korollorien Inezah 25.11.23
Crédit. Bretagne Culture Diversité*



*Soirée danses bretonnes, Les Penn Sardin
25.11.23 Crédit. Bretagne Culture Diversité*

l'histoire et l'élaboration des saynètes théâtralisées et dansées racontant un thème choisi de l'histoire de Bretagne : *La légende du roi Arthur, César et les Vénètes, la légende de l'Île-aux-Moines, les Bretons en Amérique, les Johnnies de Roscoff*, etc.

La transmission intergénérationnelle et la mixité sociale

Les représentations théâtralisées de l'histoire de la Bretagne à partir d'un spectacle de danses bretonnes sont une forme de transmission permettant aux personnes de tous âges de s'impliquer. De plus, les cours de danses bretonnes se tiennent le samedi matin afin d'avoir un maximum de jeunes comme les collégiens internes sur le continent qui rentrent le week-end sur l'île.

On remarque également que si les danseuses portant le costume sont issues de familles îloises, toute personne peut être intégrée au groupe de danses.

On notera la forte présence de jeunes qui représentent la moitié du groupe et qui, de manière spontanée, ont repris les danses dans la troisième partie de la soirée entraînant les adultes.



*Entracte, soirée danses bretonnes,
Les Penn Sardin, 25.11.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité*



*Soirée danses bretonnes,
Les Penn Sardin 25.11.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité*

DANSES BRETONNES

Vitalité : Cette soirée de danses bretonnes théâtralisées ainsi que le rendez-vous estival de la fête de la Mer sont des points forts pour la pratique des danses bretonnes et le port du costume îlois.

État de la transmission : La transmission des danses bretonnes est assurée avec des points de vigilance sur la pratique des adultes dont la dynamique risque de s'essouffler, si d'autres jeunes adultes ne viennent pas reprendre les rênes de l'organisation.

Préconisations : L'organisation d'un fest-noz ou fest-deiz serait un plus pour la pratique des danses bretonnes. Elle créerait une ouverture sur la musique bretonne et pourrait inciter des personnes à s'initier aux danses bretonnes. Si un tel projet devait se mettre en place, il serait peut-être judicieux d'organiser un fest-noz en soirée en extérieur, à l'occasion d'une fête, comme la Semaine du Golfe, ce qui assurerait et faciliterait l'accueil du public, évitant ainsi la logistique des nuitées.⁸

2.4 - Les pratiques sociales et festives identifiées mais non étudiées

Le jeu du palet sur planche

Des tournois de palet sur planche sont organisés à différents moments de l'année : la fête de la Mer, le Téléthon, etc. Ce sont principalement des jeunes hommes qui y participent. Ce jeu est pratiqué depuis une quinzaine d'années sur l'Île-aux-Moines.

⁸ <https://mag.tamm-kreiz.bzh/index.php/comment-organiser-un-fest-noz-et-combien-ca-coute/>.

LE GOLFE DU MO

All^{to}

6 8 1

est un hum-ble bar-de Qui vous tir
; Appro-chez, voi-ei qu'il lui
un air de pi-peau! Qu'aujourd
-te Vous em- por-te pour un ins
Chœur
! Dans 'le Gol-fe lou
- tel Dans le Gol-fé du Mor-

Le far de la Saint-Michel

La confection d'un far à la Saint-Michel (saint patron de l'église de l'Île-aux-Moines) a longtemps existé sur l'Île-aux-Moines. Les familles n'ayant pas de four allaient le cuire chez le boulanger puis elles invitaient les voisins à le partager. Certaines personnes perpétuent cette tradition culinaire de partage même si tout le monde maintenant dispose d'un four. Certains paroissiens ont repris la préparation du far de la Saint-Michel et proposent une dégustation pour déterminer lequel est le meilleur.

Les expressions orales

2.5 - Les chants

Lors des réunions publiques, les chansons ont été souvent mentionnées et trois noms de personnes étaient ressortis : Jeannine Cario, Françoise Bellego et Élisabeth Désiré. Ces chansons ont été transmises par les mères défuntées de ces trois personnes maintenant âgées entre 88 et 92 ans. Certaines chansons datent des années 1920.

Toutes trois ont manifesté l'intérêt et le désir de communiquer ces chansons, chantées lors de fêtes religieuses, familiales et populaires.

Trois types de chants sont ressortis de ces entretiens :

- Les cantiques ;
- Les chansons populaires ;
- Les chants de ou mis en musique par Théodore Botrel.

Les cantiques

Deux temps forts religieux rythment l'année à l'Île-aux-Moines pendant lesquels les cantiques sont chantés :

- Le pardon du 15 août dédié à la Vierge Marie et maintenant lors

de la **fête de la Mer**, durant lesquels sont chantés *Îles-aux-Moines à la Vierge patronne des marins* et les chansons *Reçois ton peuple docile* et *Dans le golfe du Morbihan* ;

- Un cantique *Prière à Marie étoile des mers* (cantique pour la bénédiction des thoniers en août 1911) ;
- La **Saint-Michel**, le 15 septembre pendant laquelle est chanté *Le cantique de la Saint-Michel* (Ange vainqueur...) et le *Cantique de l'Île-aux-Moines*.
- *Chanson de l'Île-aux-Moines* (la mer est la ceinture), chant composé par M. l'abbé Dréan, ancien recteur de l'Île-aux-Moines de 1930 à 1951.

« Le chant de l'Île-aux-Moines à la Vierge patronne des marins a été écrit par le père Pierre Dréan, recteur de l'Île-aux-Moines dans les années 30. Il y avait une chorale « les Bruyères d'Arvor » dans laquelle ma mère chantait et c'est elle qui m'a appris toutes ces chansons. Pour le 15 août on faisait un pardon et comme la Vierge était la sainte patronne des marins c'était un pardon de la mer.

Ce n'est que depuis 1992 que l'on a fait une fête de la Mer.

Et pour l'inauguration de la fête de la Mer on a chanté l'Île-aux-Moines, Vierge patronne des îles et dans le Golfe du Morbihan ».⁹

Tous les cantiques étaient chantés lors des processions et les chansons de l'Île-aux-Moines, aux mariages et événements familiaux.

Avant, la procession du 15 août faisait tout le tour du bourg de la chapelle à l'église, maintenant elle s'est réduite.

« Pour la Saint-Michel, qui est le saint Patron de l'Île-aux-Moines, c'est l'église Saint-Michel, on chante le cantique Ange vainqueur et aussi l'Île-aux-Moines (reçois ton peuple docile...)

Pour se souvenir de l'air, il faudrait aller voir Madame Anne Cario qui s'occupe des cantiques et qui faisait de l'harmonium à l'église.

On a appris tous ces chants lors des réunions familiales (mariage, baptême, communion, Saint-Michel...). La paroisse est dédiée à l'archange saint Michel. ¹⁰»

Les chansons populaires de l'Île-aux-Moines

Parmi les chansons populaires chantées sur l'île sont répertoriées ici les chansons dédiées à l'Île-aux-Moines et au golfe du Morbihan.

Souvent, elles décrivent la beauté de l'île et des filles ou racontent l'histoire d'une figure, célébrité locale, comme Marie-Parate qui a existé et qui avait un penchant pour l'alcool.

Elle possédait un chien noir qui s'appelait Mousse selon Françoise Bellego.

⁹ Extrait de l'entretien réalisé avec Françoise Bellego le 29 septembre 2023 à son domicile à l'Île-aux-Moines.

¹⁰ Extrait de l'entretien réalisé avec Jeannine Cario le 29 septembre 2023 à son domicile à l'Île-aux-Moines.

Chansons conservées à la bibliothèque de l'Île-aux-Moines :

- À l'Île-aux-Moines (appelée aussi Chanson îloise) (ni coquet, ni froluquet...)
- Chanson sans titre composée en 1921 par un groupe de jeunes marins de l'île, au dépôt de Lorient (chanson anonyme du XVIIIe siècle)
- Dans le Golfe du Morbihan (Salut tous c'est un humble barde...)
- Partez pour l'Île-aux-Moines
- La perle du Morbihan
- L'ajonc de nos foyers (date de 1905)
- Marie-Parate
- Chanson composée par François Beven de l'Île-aux-Moines -dit Tata- sur un nommé Xavier de Brouël (air solennel Dixit dominus)



Jeannine Cario - 29.09.23
Crédit. Bretagne Culture Diversité

Chansons collectées auprès de Jeannine Cario (hormis celles déjà citées) :

- *Kenavo*
- *Le biniou*
- *Le mousse Paimpolais*
- *Le petit Grégoire*

Chansons collectées auprès de Françoise Bellego (hormis celles déjà citées) :

- *Chanson de l'Île-aux-Moines (de tous les coins de notre belle France) (de Prosper Martin, André Dehelly, Léon Morice de l'Île-aux-Moines)*
- *La plainte des vieux chiqueurs*
- *Mon île (oh mon île si belle...)* (Paroles de l'abbé Pierre Dréau, recteur de l'Île-aux-Moines de 1930 à 1951)
- *Ma Bretagne (Oh quelle est belle ma Bretagne...)*
- *Les vieilles de notre pays*
- *Chanson des thoniers*
- *Grazia la vendangeuse*
- *Jésus chez les Bretons*
- *Les goélettes*
- *Entendez-vous la mer*
- *Complainte écossaise*
- *La marche de Méaban*
- *Le petit Brestois*
- *Apprenti des constructions navales*



Françoise Bellego
29.09.23 Crédit. Bretagne Culture Diversité



Elizabeth Désiré
29.09.23 Crédit. Bretagne Culture Diversité

Françoise Bellego connaît quelques couplets d'une chanson qui s'appelait *Quand vous débarquerez...* et qui décrivait tous les quartiers de l'île. Ça allait de la pointe du Trec'h à Penhap.

Chansons collectées auprès d'Élizabeth Désiré (hormis celles déjà citées) :

- *Les thoniers (texte)*
- *Tes fils bretons (cantique)*
- *Marin (paroles de Jean Broussole)*

Chansons de ou mises en musique de Théodore Botrel :

Françoise Bellego conserve un livre des chansons de ou mises en musique par Théodore Botrel datant de 1926 qui appartenait à sa mère. Le livre s'intitule *Chansons des clochers à jour, suivi des clochers en marge* (Ondet Editeur, Paris). Dans ce recueil voici quelques chants que connaît Françoise Bellego.

- *À côté de ta mère*
- *Setu Amzer Neve*
- *Fleur de blé noir*
- *Dans le golfe du Morbihan (... humble barde...)*
- *Le gârs d'Arzon*
- *Le cantique du départ*
- *La cruelle berceuse*

Les contacts pris à l'Île-aux-Moines, lors des réunions publiques, nous ont emmené à rencontrer Jeannine Cario, Françoise Bellego et Élizabeth Désiré mais d'autres personnes comme Hubert Cario et Robert Beven (dont le père, François, écrivait des chansons) sont aussi des personnes-ressources sur les chants pratiqués sur l'île.

Ces trois personnes ont toutes conservé leurs chants dont une grande majorité leur a été transmise par leur mère.

Les chants répertoriés en trois grandes catégories : cantiques, chansons populaires et chansons de Théodore Botrel nous renseignent sur l'histoire et la pratique festive de l'Île-aux-Moines.

Pratique festive religieuse

Les cantiques collectés font référence à la beauté de l'Île-aux-Moines mais sont aussi un appel à la protection divine des pêcheurs (chant pour le départ des thoniers par exemple) permettant de rappeler le passé de l'île et les hommes

et les femmes qui y ont vécu. Ces chants sont écrits par des personnages qui ont marqué l'Île-aux-Moines comme l'abbé Dréan, recteur de 1930 à 1951. Ces chants, toujours entonnés lors de la fête de la Mer et de la Saint-Michel, sont entrés dans le répertoire commun des habitants de l'île.

Pratique festive laïque

Les chants répertoriés sont pratiqués principalement lors des fêtes familiales où ils sont transmis aux jeunes générations. Les chants, plus classiques, de Théodore Botrel sont généralement connus. Les chants composés par des Îlois qui décrivent les coins de l'île ou des personnalités de l'Île-aux-Moines sont fortement appréciés. Ils parlent de l'histoire locale et de l'ambiance de l'île (ex : Marie-Parate).



Élodie Créquer - 29.09.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité

Faire connaître les chants de l'Île-aux-Moines
Élodie Créquer vit à l'Île-aux-Moines et est mariée à un Îlois.

Elle remet à l'honneur les chansons de l'Île-aux-Moines et souhaite les faire connaître en organisant des sessions de chants. Il ne s'agit pas, selon elle, de faire une chorale mais de connaître suffisamment les paroles pour pouvoir facilement les entonner lors des fêtes. Déjà plusieurs personnes se regroupent pour apprendre les chansons, comme Charlotte Montoriol qui travaille à l'Ehpad et qui fait

chanter les résidents. Ils ont déjà chanté aux herbiers de Kerscoat. Ils chantent aussi des chants de marins et ceux entonnés à la fête de la Mer lorsqu'ils étaient plus jeunes. Élodie Créquer précise :

« Il y avait plein de chants traditionnels de l'Île-aux-Moines que l'on chantait avant et ce serait sympa de pouvoir les ressortir, les entretenir et les retransmettre. Il n'y a rien de mieux que le chant. C'est un groupe de chants informel et qui s'inscrit sur le long terme mais il faut le faire avant que les anciens ne disparaissent »¹¹.

¹¹ Extrait de l'entretien réalisé auprès d'Élodie Créquer, le 22 octobre 2023, à l'Île-aux-Moines.

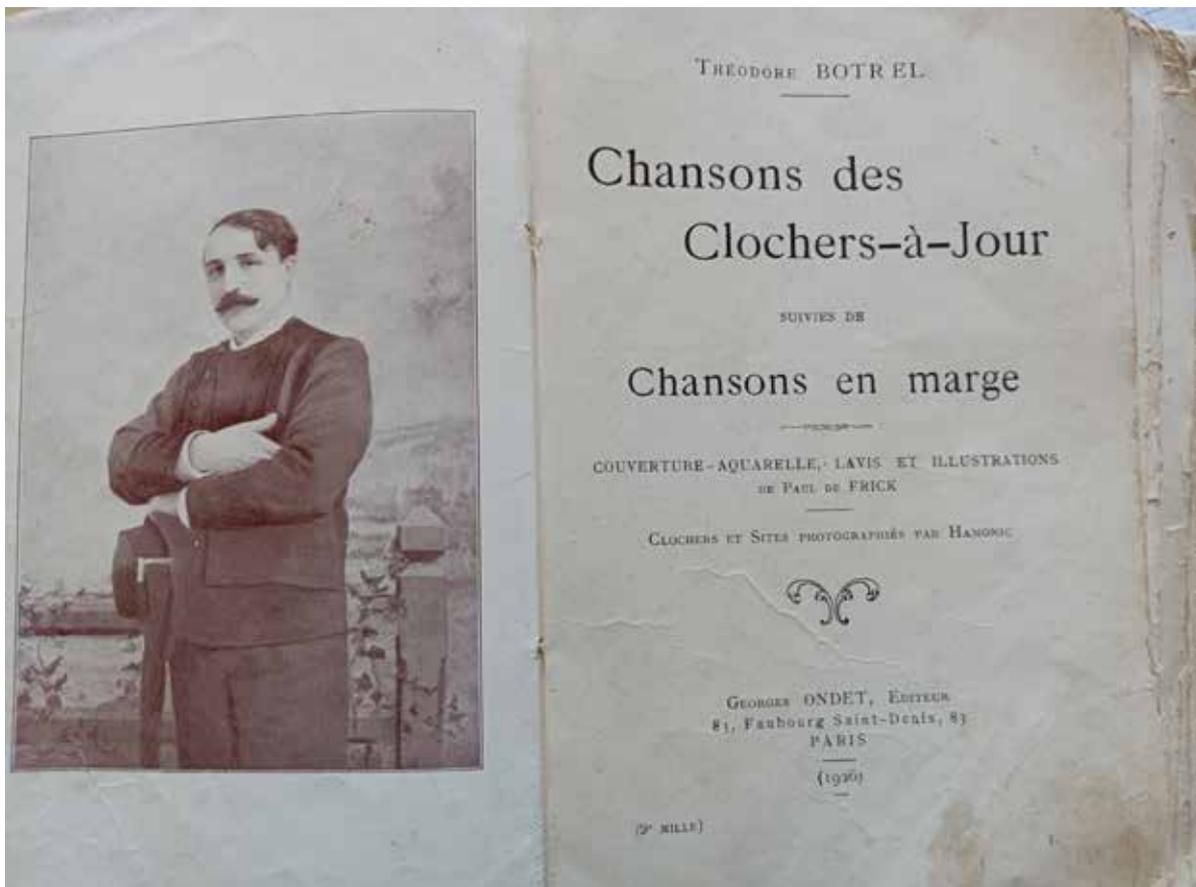
LES CHANTS

Vitalité : D'après les témoignages des Îlois et Îloises rencontrés, l'écriture des chants et les rendez-vous familiaux ou festifs chantés étaient une pratique importante et qui est, dans une moindre mesure, toujours pratiquée. Elle semble faire l'objet d'un nouvel intérêt chez les jeunes.

État de la transmission : Désireux de faire connaître les chansons traditionnelles de l'Île-aux-Moines, un groupe informel s'est constitué pour reprendre les chants et faire connaître les paroles. Cette transmission se fait lors de fêtes familiales (anniversaires...) et populaires (14 juillet...) mais aussi lors de fêtes spontanées sur l'Île-aux-Moines. Ces chansons peuvent être considérées comme des chants d'unité et représentatifs des habitants de l'île. Elles sont aussi pratiquées à l'occasion du festival *Les insulaires* rassemblant les habitants des îles du Ponant qui, chaque année, échangent sur des problématiques communes aux îles mais aussi célèbrent ensemble leur identité insulaire. Le port des costumes et la pratique des chants sont de mise lors de ces rencontres et font partie des actions que les Îlois souhaitent faire perdurer.

Préconisations : La volonté d'un groupe de personnes souhaitant chanter et transmettre les chants de l'Île-aux-Moines invite à soutenir ce patrimoine vivant par :

- la constitution d'un répertoire des chansons collectées ;
- le rapprochement auprès des anciens pour l'apprentissage des airs ;
- la mise en place d'une campagne de collectage des chants par des enregistrements sonores avec la possibilité d'une publication ;
- la mise en place d'initiatives de transmission auprès des écoles avec la création d'une chanson avec les enfants en s'inspirant des chants traditionnels (EAC *Ma Bretagne à l'école* du dispositif GMVA)¹²
- l'initiation pour la préparation du festival *Les insulaires* et pour d'autres formes festives informelles.



Recueil de chansons par Théodore Botrel. Crédit : BCD

¹² <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/ma-bretagne-a-lecole>.

2.6 - Le parler îlois

Philippe Le Bérigot, maire de l'Île-aux-Moines, a répertorié environ 300 mots et expressions orales. Certains mots n'ont rien à voir avec le breton et d'autres en sont issus. Certains verbes bretons sont francisés au premier groupe. Le breton a été abandonné au début du XX^e siècle, seuls les agriculteurs le pratiquaient sur l'île selon Philippe Le Bérigot.

Par l'intermédiaire de mots de la vie quotidienne, le parler îlois fait irruption dans la conversation. C'est une pratique familiale.

« Les mots, je les utilise dans la vie quotidienne parfois un peu de manière provocatrice pour qu'ils continuent à vivre. Nous sommes très peu de gens aujourd'hui à comprendre ces mots. Nous ici on n'a pas d'araignées on a des **gallivirs**. Il n'y a pas de correspondance en breton. Ce qui est drôle c'est que les mots que nous utilisons, je les ai retrouvés plus facilement avec les Groisillons. J'ai récolté à peu près 300 mots du parler îlois, comme : **scrimper**, **couchquir**, **chtole**, **colonac**...

Avec l'île d'Arz, on a certains mots similaires (en référence au livre de Jean Bulot sur le parler îlois), comme **duchentil** qui veut dire l'étranger.

Ce mot-là, je l'ai retrouvé dans Le Cheval d'orgueil de Pierre Jakez Hélias, **duchentil** qu'il traduisait comme les gens du château. Mais chez nous cela veut dire les touristes.

Scrabialer, **biscouarner**....

Même à l'intérieur de l'Île-aux-Moines, il y a des prononciations différentes.

On prononce différemment si on va à Kerno ou au Trec'h.

Je parle îlois parfois en réunion du conseil municipal. »

Apprentissage et transmission

L'apprentissage se fait dans la famille autour de situations concrètes et les mots viennent émailler la vie quotidienne. Le parler îlois se pratique entre îlois et seuls le choix et l'effort d'intégrer les mots permettent de le transmettre.

« Le **caricolo** est un moyen de transport, la voiture que l'on réserve pour les personnes âgées. Du côté de Quimperlé on l'utilise aussi. Jeannine Cario venait à la bibliothèque avec son **caricolo** (déambulateur). Lorsque j'ai proposé d'acheter un véhicule électrique pour les personnes âgées, on l'a appelé le **caricolo**. Et ça y est, c'est intégré. On a acheté un pick up électrique que l'on met en location et c'est le **désomin**. En langage îlois le **désomin** c'est le dégourdi, le débrouillard. C'est à travers des initiatives comme celles-ci que l'on peut maintenir l'existence du vocabulaire. On me disait quand j'étais petit que j'étais un **désomin**.

On est en ce moment en train de donner des noms aux rues. Il y a un chemin qu'on a dénommé les « **Pretiours** ». Très peu d'îlois savent que le **pretiour** c'est le maçon. **Preuï** c'est l'argile et **Ty** c'est la maison, donc c'est celui qui travaille l'argile pour construire les maisons, autrement dit le maçon. J'ai proposé ce nom parce qu'au bout de ce chemin-là il y avait deux maçons et forcément ce chemin

était emprunté par les **pretiours**. Maud, la secrétaire de mairie me proposait d'expliquer les raisons des choix. »

Il poursuit :

« Quand on est à l'Île-aux-Moines, les mots reviennent.

Chez nous les femmes n'accouchent pas elles **digouachonnent**.

Le texte que j'avais fait dans les années 1970, c'était de rappeler le langage mais que l'on pouvait faire aussi une discussion, un dialogue. Mes interlocuteurs vont choper quelques mots. La coiffe de l'Île-aux-Moines c'est le **djobolen** et les pans qui dépassent de la coiffe sont des **pachtials**. La manière de porter le pachtial à l'Île-aux-Moines et à l'île d'Arz est différente. Le **pachtial** c'est aussi le pan de chemise lorsqu'il dépasse d'un pull.

La spécialité de la coiffe îloise ce sont ces deux pans qui sont ramenés quotidiennement et qui sont libérés uniquement lors des cérémonies »¹³.

Les occasions d'introduire les mots dans le vocabulaire usuel sont initiées par des actions ponctuelles afin que les habitants puissent se les approprier mais semblent difficilement réalisables pour les 300 mots répertoriés.

Le parler îlois, d'après les témoignages, devient un langage de résistance et de connivence pour réaffirmer l'appartenance à l'Île-aux-Moines.

LE PARLER ÎLOIS

Vitalité : Le parler îlois étant principalement pratiqué à l'intérieur d'un contexte familial, il reste donc confidentiel. Il devient un langage de connivence et de résistance. On note une volonté des îlois, comme le maire, de cultiver le parler îlois, véritable ciment des relations sociales.

État de la transmission : La transmission repose sur la volonté du maire et des autres détenteurs de cultiver et d'incorporer des mots dans le langage courant.

Préconisations : D'autres initiatives pour intégrer des mots pourraient être envisagées telles des jeux ou des pièces de théâtre mais aussi des veillées dans lesquelles des expressions et des mots du parler îlois pourraient être intégrés. Un ouvrage du type de celui publié par Jean Bulot sur l'île d'Arz serait souhaitable pour l'Île-aux-Moines.¹⁴

2.7 - Élément du patrimoine oral non étudié

Les contes : plusieurs contes ont été évoqués ; le *Potr nor, l'Origine de l'île d'Arz et de l'Île-aux-Moines et la Création du golfe du Morbihan*.

Ces contes et légendes ont fait l'objet de sketchs par les enfants de l'école lors d'un spectacle, et d'une soirée de danses bretonnes théâtralisées.

¹³ Extrait de l'entretien réalisé avec Philippe Le Bérigot le 6 novembre 2023 à l'Île-aux-Moines.

¹⁴ Jean Bulot, *Le parler des îles du golfe du Morbihan*, Groix éditions, 2023.

Les connaissances liées à l'environnement

2.8-Culture des pommes au verger de Penhap et pressage des pommes à l'Île-aux-Moines

Les débuts de l'association AMPP-Bourus

L'Association de la Maison du Patrimoine et du Paysage (AMPP-Bourus), dont le but est la préservation du patrimoine de l'Île-aux-Moines, a été créée en 1985. Dans les années 1980, les membres de l'association ont collecté bon nombre d'objets anciens et ont fait perdurer des pratiques festives comme le carnaval. Ils ont créé la maison du patrimoine, dans laquelle sont présentés d'anciens objets, et pour laquelle ils ont réalisé des panneaux d'exposition. Ils allaient également ramasser des pommes dans les vergers des particuliers, notamment à Kerno, pour faire du jus de pommes. Les pommiers commençant à être anciens et abîmés, les membres de l'association ont cherché un moyen de créer un verger et se sont renseignés auprès du conservatoire du Littoral propriétaire des terres à Penhap.

Début des années 2000 - Création du verger de Penhap

Un accord a été conclu avec le conservatoire du Littoral et des pommiers ont été plantés, principalement de la variété de pommes Guilvik (porte-greffe). Un pépiniériste du nom de monsieur Almin et un spécialiste des pommes monsieur Biche sont venus dans les années 2001-2002 pour planter des porte-greffes et greffer des variétés de pommes différentes dont l'assemblage donnerait un bon cidre. À la même époque, ils ont racheté un vieux pressoir de l'île, le dernier qui appartenait à la famille Le Pluart (Maurice). Ce grand pressoir a été envoyé à restaurer au chantier du Guip.

Pour financer le verger, une opération de parrainage des pommiers a été lancée. Chaque pommier acheté était nommé du nom de son parrain, ainsi beaucoup de petits-enfants ont eu des pommiers. Au total cent pommiers ont été plantés.

« On avait eu une subvention communale pour le verger et on avait eu une subvention pour la restauration du pressoir. C'est un pressoir de l'île. Comme on ne pouvait pas récolter tout de suite les pommes au verger de Penhap, on a fait des ramassages avec l'école dans d'autres vergers de l'île, comme à Brouel, chez des privés. D'ailleurs, cela les arrangeait qu'on vienne les ramasser car quand ils arrivaient à la Toussaint les pommes étaient pourries et s'enfonçaient dans la terre. C'étaient des vieux vergers. On faisait la pressée avec le petit pressoir que l'on a gardé. Il appartenait à une famille de l'île. On a fait appel à des anciens de l'île (Rémi Le Pluard). Dans chaque ferme de l'île il y avait des vergers et des pressoirs pour faire du cidre. Chaque ferme faisait son cidre. »¹⁵

¹⁵ Extrait de l'entretien réalisé auprès de Lénaïck Beven le 22 octobre 2023 à l'Île-aux-Moines.

Lors d'un entretien pour la revue *ID-îles*¹⁶, Louis Brigand, géographe et spécialiste des îles, donnait la parole à François de Beaulieu, historien de l'Île-aux-Moines, qui s'exprime sur les vergers :

« Sur l'île, avant on faisait des céréales et il y avait trois moulins. On faisait aussi du cidre, il y avait de beaux vergers. Ces pommiers qu'on trouve encore sont cette ultime trace ancienne de la production de cidre. Certains faisaient de la piquette avec des feuilles de frêne qu'on pouvait trouver en abondance. De très jolis frênes se trouvent autour de l'église. »

Les membres de l'AMPP-Bourus ont donc sauvé la culture et le pressage de la pomme sur l'Île-aux-Moines, ils ont aussi récupéré et rénové un ancien pressoir de l'île et ont créé un nouveau verger.

Des années 1980 à 2000, le ramassage s'est toujours fait avant la Toussaint en faisant participer les enfants de l'île. La pressée a lieu pendant les vacances pour avoir le plus de personnes à prendre part à l'évènement.

Des années de relâche

Lénaïck Beven et son équipe de bénévoles ont continué jusqu'en 2008 puis une autre personne a pris la présidence de l'association et les membres de l'association ont continué l'activité de ramassage des pommes et la pressée jusqu'en 2016.

Le verger de Penhap, dont les pommiers étaient plantés depuis sept ans, commençait à donner des pommes et quelques pressées ont été réalisées. Mais, une fois que les membres ont arrêté, des Groisillons venaient pour ramasser les pommes et faire leur jus de pommes.

La reprise en 2019

Une nouvelle personne, Marine Brunet arrivée sur l'île en 2008, a repris la présidence de l'association en 2019 après en avoir été membre pendant plusieurs années.

Avec une nouvelle équipe, elle a relancé le ramassage des pommes et la pressée aux vieux pressoirs ; le grand et le petit. Le verger donnant mieux une année sur deux, le petit pressoir ou le grand pressoir étaient choisis selon le tonnage de pommes récoltées.

Des personnes comme Guénaël Le Huec, qui a rejoint l'équipe et a beaucoup pratiqué le pressage à la paille chez son grand-père, ont apporté la continuité du savoir et la technique. D'autres personnes comme Jean-Philippe Riguïdel et Lionel Prin avaient déjà réalisé beaucoup de pressées auparavant et continuent maintenant de participer à la fête du Pressoir.

La nouveauté apportée par la nouvelle équipe est d'emmener des palox de pommes récoltées sur le continent à la cidrerie du Golfe pour faire du jus de pomme et du cidre.

¹⁷ <https://www.id-iles.fr/portraits/%C3%AEile-aux-moines/> Entretien avec François de Beaulieu sur l'histoire de l'Île-aux-Moines, avec Louis Brigand, chercheur à l'UBO, Philippe Le Bérigot, maire de l'Île-aux-Moines et Laura Corsi doctorante à l'UBO pour ID Îles-Magazine, novembre 2016.

Après un essai raté de fermentation du cidre, il a été décidé de confier la fabrication du cidre à des professionnels.

« Le jus de pomme c'est plutôt pour faire rentrer de l'argent à l'association tandis que le cidre c'est plutôt pour l'expérience et entretenir le savoir et on le donne aux gens de l'association. L'année dernière on a fait que du jus de pomme et le jus que l'on a pressé à l'occasion de la fête du Pressoir c'est pour le cidre ».

La fête du Pressoir

La fête du Pressoir fait partie du calendrier des activités de l'Île-aux-Moines. À la suite de la présentation historique de l'AMPP Bourus, on remarque que la culture des vergers, le ramassage des pommes et le savoir-faire technique du pressage au moyen d'un ancien pressoir, accompagnés d'un rendez-vous festif annuel ont été maintenus sur l'Île-aux-Moines. On assiste bien à une continuité des connaissances liées à la nature, aux savoir-faire artisanaux ainsi qu'à une pratique festive organisée lors de la première pressée.

1 - Des vergers à l'Île-aux-Moines

Chaque ferme à l'Île-aux-Moines possédait un verger dont les pommes servaient à la fabrication du cidre et du jus de pomme, selon Lénaïck Beven. Les membres de l'AMPP-Bourus ont, dans un premier temps, ramassé les pommes chez les particuliers puis ont demandé, via une convention, à avoir en gestion un terrain du conservatoire du Littoral à la pointe de Penhap pour y créer un verger.

Les vergers de Penhap sont situés dans la partie sud de l'île après le chantier du Guip.

Quatre-vingt-dix-neuf pommiers sont plantés et nécessitent de l'entretien à différentes étapes de l'année : taillage en hiver (janvier-février), ramassage des pommes en automne. L'AMPP-Bourus fait appel à ses membres pour le ramassage et organise aussi des sessions pour apprendre à greffer des pommiers, grâce à l'aide d'anciens.

Parmi les cinq variétés de pommes qui ont été plantées, trois sont connues des membres actuels : Guilvik, Douce Linié et la Douce Coat Moën. Les deux autres variétés sont en cours de recherche.

2 - Les outils et moyens ouvriers

Deux pressoirs appartenant aux familles de l'Île-aux-Moines ont été récupérés par les membres de l'association afin de continuer le pressage des pommes et la fabrication du jus de pomme et du cidre.

Le **petit pressoir** en bois est un fût circulaire ajouré sur un socle carré monté sur quatre pieds. Dans le fût, les pommes et la paille sont pressées par une pale en bois montée sur un pas de vis.



Petit pressoir - 22.10.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité

Le grand pressoir, acheté à la famille Le Pluart, a été rénové au chantier du Guip puis utilisé pour les pressées de l'association.

Identique aux pressoirs anciens classiques, une lourde presse en bois montée sur un pas de vis descend et monte grâce à une roue crantée mue par une barre métallique. La base, de forme carrée légèrement pentue, permet de récupérer le jus à l'avant du pressoir.

Le broyeur a aussi été collecté sur l'île. Actionné par une lourde roue manuelle qui entraîne un mécanisme métallique de coupe et de broyage, il reçoit dans sa partie supérieure sous forme d'entonnoir, appelée trémie, les pommes préalablement sélectionnées et rincées. Les pommes broyées tombent dans la partie inférieure et sont ramassées par une pelle et mises dans le pressoir.

Les moyens ouvriers :

Les anciens, qui au début de l'association se sont joints à la pressée pour transmettre la technique du pressage à la paille et le maniement des outils, comme Hervé Roubilois, se sont fait remplacer par des nouveaux « anciens » comme Guénaël Le Huec. Celui-ci venant du milieu agricole et ayant pratiqué avec son grand-père la pressée à la technique de la paille, prend en main la réalisation de la pressée, rejoint par des fidèles comme Jean-Philippe Riguïdel. Les bénévoles de l'association et d'autres personnes de l'île viennent prêter main forte pour le ramassage et aider au pressage.

3 - Les savoir-faire artisanaux : processus de fabrication du jus de pomme

Ramassage des pommes

Pour procéder à une bonne fabrication du jus de pomme et du cidre, il faut ramasser les pommes la veille de la pressée et mélanger les variétés afin de faire un jus fort en goût. Les pommes sont ensuite acheminées vers le lieu de pressée.

Sélection et rinçage des pommes

Lors du ramassage une première sélection a lieu, éliminant les pommes pourries et mettant de côté les pommes abîmées. À l'aide d'un couteau, on enlève aussi les parties des pommes blettes, puis on les met dans un premier bac de rinçage puis un second avant de les apporter au broyeur.



*Sélection et rinçage - 29.09.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité*



*Ramassage des pommes - 21.10.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité*

Le broyage des pommes

Les pommes sont mises directement dans la trémie (entonnoir du broyeur) et broyées par le mécanisme de coupe et de hachage. Une personne tourne la grande manivelle sur le côté du broyeur pour entraîner le mécanisme et une autre récupère, à l'aide d'une pelle, les pommes broyées.

La pressée

Dans un premier temps, de la paille est mise autour du pas de vis du pressoir puis les pommes sont étalées sur le plateau du pressoir. On y mélange de la paille afin d'avoir un ensemble homogène. Lorsque l'on obtient une épaisseur d'environ 15 centimètres on peut procéder à la presse.

La paille permet de maintenir les pommes broyées ensemble et ainsi de mieux les presser.

On fait descendre la presse et les pommes laissent couler le jus dans un récipient. La paille doit être une paille naturelle sans traitement. Elle provient de la fête du battage de Baden.

Afin d'avoir la même pression partout, après la première pressée on enlève la presse et on coupe les bords pour les remettre par-dessus et l'on procède au deuxième pressage.

« L'idée de mettre la paille ou de la toile de jute c'est pour que les couches s'écrasent toutes de la même façon. Le dessus n'est pas assez pressé alors que le bas est très pressé. Il faut faire un millefeuille et que la pression soit la même partout. Donc on coupe les parties extérieures et on le remet dessus et on fait ce que l'on appelle le deuxième pressage. »¹⁷

¹⁷ Extrait de l'entretien réalisé auprès de Guénaël Le Huec, le 22 octobre 2023 à l'île-aux-Moines



*Ramassage des pommes - 21.10.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité*



*Ramassage des pommes - 21.10.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité*



*Rinçage des pommes - 21.10.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité*



*Broyage des pommes - 22.10.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité*



*Grand presseoir - 22.10.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité*



*Pressage des pommes - 22.10.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité*



*Pressage des pommes - 22.10.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité*



*Pressage des pommes - 22.10.23
Crédit : Bretagne Culture Diversité*

CULTURE ET PRESSAGE DES POMMES

Vitalité : La nouvelle équipe, accompagnée par quelques anciens, donne une bonne dynamique à cette activité qui demande beaucoup d'investissement sur le plan technique et humain. Le grand pressoir ayant appartenu à une famille de l'île est le centre de l'activité. Installé sous un auvent construit à cet effet, il trône littéralement au milieu de la fête. Il est un véritable symbole de la culture de la pomme à l'île-aux-Moines et des connaissances et savoir-faire transmis sur la culture de la pomme, le pressage et la fabrication du jus. Il cristallise ainsi plusieurs domaines du patrimoine vivant à savoir les connaissances liées à la nature, les savoir-faire techniques et artisanaux et la pratique festive.

État de la transmission : La première pressée réalisée à l'aide du vieux pressoir à l'île-aux-Moines est symbolique et permet d'impliquer les bénévoles de l'association et les habitant.e.s créant ainsi un temps fort qui permet d'amorcer l'intérêt et la transmission de la culture et du pressage des pommes. La transmission de la culture des pommes : greffage, taille, récolte et pressage se fait à chaque étape lors des ateliers mis en place par l'association.

La présence de « jeunes anciens » reste un point fort pour la transmission dans les années à venir.

Préconisations : Une mise en relation avec un conseiller et expert en arboriculture pour retrouver les pommiers qui ne sont pas identifiés a été effectuée.

Une aide technique ou financière serait souhaitable pour soutenir cette activité et, pourquoi pas, la développer sur le plan économique. La quantité de pommes n'étant pas suffisante pour dégager une activité économique viable, il faudrait pouvoir agrandir le verger et disposer d'un atelier de pressage sur l'île ce qui réduirait les coûts de transport vers le continent.

2.9 - Les patrimoines vivants liés à la connaissance de l'environnement non étudiés

La pêche à pied n'a pas beaucoup été évoquée par les habitants de l'île lors de la phase d'identification des éléments du patrimoine vivant. De plus, faute de temps nous n'avons pas pu explorer ce sujet.

L'ostréiculture : Deux ostréiculteurs exploitent des parcs ostréicoles à l'île-aux-Moines dont un seul réside sur l'île. L'enquête n'a pas été menée sur ce savoir-faire, le Parc naturel régional du golfe du Morbihan ayant déjà mené une étude très complète sur les professionnels de la mer dans le golfe du Morbihan¹⁸.

Les savoir-faire maritimes

2.10 - La navigation à bord du sinago *Crialeis*¹⁹

Le paysage maritime du golfe du Morbihan

Le sinagot est associé au port de Séné et à ses habitants, les « Sinagots » qui, historiquement, travaillaient à la pêche à la senne et à la drague, dans le golfe du Morbihan. Le chantier Martin de Kerdauid à Séné a principalement construit des sinagots entre la seconde moitié du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle. Puis le chantier Querrien du Bono reprend la construction des sinagots jusqu'en 1943.

¹⁸ <https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2021/06/20210520-LIVRET-VF-light.pdf>.

¹⁹ L'écriture du sinagot peut s'écrire avec ou sans « t », les deux orthographes sont acceptées. À l'île-aux-Moines il a été choisi d'écrire sinago sans « t » pour se démarquer de ceux de Séné qui s'identifient au nom des habitants. On respectera donc ces choix dans l'écriture du rapport et on écrira sinago sans « t » lorsqu'il s'agit de celui de l'île-aux-Moines.

À l'Île-aux-Moines

Bien que principalement basés sur la commune de Séné, les pêcheurs armant un sinagot s'établissaient ailleurs dans le golfe comme dans la rivière du Bono, non loin du chantier de construction, mais aussi sur les îles. C'est le cas du pêcheur Bernard Leroux, qui, établi à l'Île-aux-Moines, utilise son sinagot pour la pêche jusqu'en 1954. Un autre pêcheur de l'Île-aux-Moines, Joseph Labouche dans ces mêmes années, transforme son sinagot *Jouets des Flots* en voilier de plaisance.

Le dernier sinagot construit au chantier Querrien du Bono en 1943 était le sinagot les *Trois Frères* qui navigue toujours.

« Dans les années 1960, l'épave des Trois frères a été restaurée par un touriste qui y a mis un moteur et lorsqu'il l'a abandonné dans les années 1980 c'est à ce moment-là que l'association les Amis du sinagot de Séné s'est fondée. »²⁰

À la fin des années 1980, un collectif s'est créé avec les membres de l'association des Amis du sinagot de Séné pour réfléchir à la construction d'un sinagot pour l'Île-aux-Moines.

Le propriétaire du chantier du Guip de l'Île-aux-Moines, Yann Mauffret lançait au même moment la construction d'un sinagot et c'est ainsi que deux sinagots ont été construits au chantier : *Mab er Guip* et *Crialeïs*. L'association des *Amis du Crialeïs* s'est créée en 1988 et le bateau a été livré en mai 1990. Plus tard *Mab Er Guip* est devenu propriété de l'association des *Amis du sinagot* de Séné.



Le sinago Crialeïs - 29.09.23
Crédit. Bretagne Culture Diversité

Le sinago *Crialeïs*

La construction du sinago a été possible grâce à la volonté et au soutien des Îlois et de la mairie de l'Île-aux-Moines. Réplique du sinagot *Jouet des flots*, la particularité du sinago *Crialeïs* est d'avoir été construit non-motorisé. Seule une annexe motorisée permet une aide lors des manœuvres de port. Elle pousse l'étrave ou la poupe pour se mettre à couple d'autres voiliers, par exemple. D'une longueur de 10,65 m et d'un maître bau de 3,30 m le sinago *Crialeïs* dispose d'un gréement au tiers avec

un mât de taillevent et un mât de misaine, portant la surface de voilure à 70 m². Un foc de 15 m² peut être établi.

« C'est un bateau qui est très puissant, très toilé utilisé autrefois pour draguer les huîtres et qui a tendance à remonter au vent. Dès que l'on dépasse 15 nœuds il faut

²⁰ Extrait de l'entretien auprès de Gilles Cohen, président de l'association Crialeïs, pour un sinago îlois, le 14 novembre 2023, à l'Île-aux-Moines.



Sinago Crialeïs
Crédit : Maryse Cohen

prendre des ris. Pour prendre les ris, on affale la toile, on roule la toile et on prend les bosses de ris. On commence par deux ris dans le taillevent (à l'arrière), puis si le vent forçit on prend trois ris à l'arrière et un ris à l'avant. Puis on fait quatre ris à l'arrière et 2 à l'avant puis 5 et 3.

Quand il y a 25 nœuds de vent on est à 4 ris dans le taillevent. Autant que l'on peut on fait tout à la voile. »²¹

Manœuvrer à bord du sinago

Naviguer à bord du sinago, comme des gréements au tiers en général, nécessite des compétences particulières notamment pour les manœuvres des voiles, pendant les virements de bord, et la disposition des vergues.

« Quand on vire, dès que la misaine faseye, il faut la border d'un geste rapide sinon il faut le palan pour la border. Sur le mât du taillevent la vergue est à tribord et sur le mât de misaine la vergue est à bâbord. Les vergues sont mises ainsi pour éviter de diminuer la superficie de voile. Si on met les vergues dans le même sens on diminue la surface de voilure car la voile est sur le mât. Mis ainsi ça équilibre les bords. La barre est au-dessus de la barre d'écoute donc quand on vire, on est obligé de lever la barre. On largue l'écoute de taillevent et on ne reborde que lorsque le bateau est reparti. C'est un bateau qui vire très bien. La barre est très longue. Dès qu'il y a un peu de vent la barre est très dure et on ne tient pas le bateau. On n'a pas de palan pour barrer. Crialeïs a du mal à remonter au vent. La meilleure allure c'est le travers. Et quand il y a trop de vent, il faut larguer le taillevent. »²²

Naviguer dans le golfe du Morbihan

Les destinations sont organisées en fonction de la marée montante et descendante. Elles se font principalement à la journée dans le golfe mais peuvent être parfois, selon les conditions météorologiques, prévues hors du golfe.

Naviguer dans le golfe requiert une bonne connaissance des mouvements de marée mais aussi des courants, des hauteurs d'eau en fonction des coefficients et de l'utilisation de la direction du vent et de sa puissance.

« Quand la mer descend et que l'on part, on va vers la sortie du golfe, vers Locmariaquer ou le Bono, et, inversement, on va vers le fond du golfe quand c'est marée montante. On peut aller vers l'île d'Arz, Illur, ou encore à la pointe de Brouël ou vers Saint-Armel. Il est possible d'aller contre le courant si on a un

²¹ ibid.

²² Extrait de l'entretien réalisé auprès de Gilles Cohen, président de l'association Crialeis, pour un sinago îlois, le 14 novembre 2023 à l'Île-aux-Moines

vent portant mais il faut vraiment des bonnes conditions : un vent fort et dans la bonne direction. Dans le golfe, le vent s'engouffre, il y a un effet venturi et cela augmente le vent de 25 %. Le vent se comprime et accélère. Quand on navigue du côté d'Illur et l'île d'Arz on a la même force de vent qu'à l'extérieur du golfe. Car les deux îles ne sont pas très hautes.

Dans le golfe du Morbihan, il y a des courants forts qui peuvent atteindre jusqu'à 10 nœuds, notamment à la Jument et là on ne peut pas aller contre. La hauteur d'eau aussi varie énormément on peut avoir 4 mètres d'eau à marée haute et 50 cm à marée basse.

Ce qu'il faut faire en fait c'est naviguer à marée basse à fort coefficient et là on voit où l'on peut naviguer. Tandis qu'à marée haute on pense que l'on peut naviguer partout ce qui n'est pas le cas. Il y a des coins où l'on ne peut que très difficilement passer comme entre l'île d'Arz et la pointe du Trec'h. »²³

La connaissance des courants, provoqués par le mouvement des marées mais aussi par la configuration géographique du golfe, est utilisée pour préparer une navigation à bord de *Crialeis*.

« Le courant le plus fort est celui de la Jument entre la Jument et Berder. Ensuite, il se divise en deux pour aller à la pointe sud de l'Île-aux-Moines et à la pointe nord. Puis il continue vers Vannes, vers l'île d'Arz, Arradon, l'île Logoden et il se divise en deux pour aller d'une part dans le fond du golfe et d'autre part pour aller tout autour de l'île d'Arz, Illur. Les trois courants principaux sont la Jument, Port-blanc et la pointe du Trec'h. Les passages les plus difficiles connus, où il y a des courants forts, sont sur les pointes : La Jument, Penhap, Port-Blanc, le Trec'h et il y a aussi du courant entre Conleau et Port-Anna. Ce sont pour ces raisons qu'il est très difficile de faire le tour de l'Île-aux-Moines. »²⁴

L'équipage

L'équipage se compose d'une dizaine de personnes en fonction des disponibilités de chacun. Les premières navigations du début de saison sont destinées à former les équipiers nouveaux ou anciens afin que les gens se connaissent et naviguent ensemble. Quatre chefs de bord sont formés pour pouvoir naviguer sur le sinago. L'esprit régatier reste bien présent dans l'équipage notamment auprès des anciens.

« On ne fait pas de formation spécifique de chefs de bord mais on s'entraîne ensemble et en soi c'est une formation. C'est très différent d'un bateau à voile classique donc il faut s'entraîner, car c'est un voilier puissant donc dangereux. À chaque fois qu'un équipier embarque il commence par être équipier second avec dans l'idée qu'il devienne chef de bord mais ce n'est pas encore arrivé parmi les nouveaux. On incite les jeunes à sortir avec Robert Beven, un ancien, qui justement apporte des connaissances sur la navigation dans le golfe du Morbihan. »

²³ Ibid.

²⁴ Extrait de l'entretien réalisé avec Jean-Pol Olivo, équipier de *Crialeis*, le 14 novembre 2023 à l'Île-aux-Moines

« Dans notre association on a le côté régatier plus que les autres sinagos. C'est surtout Robert et d'autres chefs de bord aussi qui sont très régatiers. Avec Robert dès qu'on voit un bateau il faut passer devant ! Mais nous, on gagne le départ des régates. »²⁵

Formation d'un équipage

À la sortie du chantier en 1990, il fallait former un équipage capable de manœuvrer à bord du *Crialeis*. Les membres de l'association ont donc fait appel à Bernard Leroux, dernier propriétaire de sinago de l'Île-aux-Moines. Il y avait un noyau de 10/12 personnes de l'Île-aux-Moines qui avaient participé à la construction du bateau.

« Le premier à s'occuper du *Crialeis* et à constituer un équipage c'était Bernard Leroux. C'était le seul à avoir la connaissance de la navigation à bord d'un sinago puisqu'il était le dernier à en avoir eu un à l'Île-aux-Moines. Il a formé un équipage dans lequel il y avait Michel Bellego (ancien marin de commerce) qui à son tour en a été capitaine pendant une quinzaine d'années et a formé d'autres personnes dont Lionel Prin et Robert Beven qui a pris la suite pendant dix-sept ans. »²⁶

- De 1990 jusqu'au début des années 2000, Bernard Le Roux forme Michel Bellego qui sera patron du sinago et qui formera à son tour un équipage dont Robert Beven.
- Dans les années 2000, une ouverture s'opère. Robert Beven a pris la responsabilité du sinago et a emmené des gens des résidences secondaires ou des personnes extérieures à l'île. Il était le seul îlois à naviguer à bord du sinago.
- Depuis 2016, il y a une équipe composée de personnes qui ont entre trente-cinq et quarante ans qui naviguent sur le sinago. C'est Gilles Cohen, jeune retraité de l'Île-aux-Moines, qui en a la responsabilité.

Régates et fêtes maritimes

Le sinago *Crialeis* participe à quelques manifestations et rassemblements maritimes comme à Redon pour la Bogue d'Or, la Roche-Bernard, Port-Navalo, Bono ou aux Voiles rouges de Port-Anna. Tous les deux ans, il est également présent aux Fêtes maritimes de la Semaine du golfe. Il participe aussi annuellement à la régata des écraseurs de crabe « Gwask Kranked », la régata des sinagos.

Le calendrier annuel du sinago

L'hiver est consacré à l'entretien et aux éventuelles réparations au chantier du Guip. Au printemps, vers mars/avril, c'est l'armement du sinago : installation du gréement, mâts, poulies, voiles, mouillage, matériel de sécurité.

²⁵ Extrait de l'entretien réalisé avec Gilles Cohen, président de l'association *Crialeis*, pour un sinago îlois, le 14 novembre 2023 à l'Île-aux-Moines

²⁶ Extrait de l'entretien réalisé avec Jean-Pol Olivo, équipier de *Crialeis*, le 14 novembre 2023 à l'Île-aux-Moines

La saison est lancée en mai/juin jusqu'en septembre/octobre durant laquelle des sorties à la journée avec escale pour pique-nique, ou à l'après-midi, sont proposées deux fois par semaine. La capacité d'accueil à bord est de quatorze personnes soit onze personnes embarquées pour deux à trois équipiers

1-La godille

L'activité de la godille a été créée à l'initiative de Daniel Marqué (vice-président de l'association *Crialeis*, pour un sinago îlois) qui navigue sur le sinago. Le Festival des Insulaires motive cet apprentissage car, chaque année, un concours est organisé entre les insulaires des îles du Ponant.

Pour s'entraîner, il a fallu restaurer l'ancienne annexe du sinago. Des annexes en plastique et deux plates en bois ont été récupérées. Jean-Luc, Daniel et Olivier, trois bénévoles, aussi équipiers du sinago, viennent prêter main forte à cet apprentissage.

La formation à la godille rassemble une vingtaine de personnes dont un jeune de 14 ans qui est arrivé 7^e dans la catégorie des hommes. (Philéas Brunet) Dans la catégorie des femmes, la factrice surnommée « Gallou » est arrivée 3^e. D'autres femmes comme Élodie Créquer et Sophie Rousselet participent aussi à l'activité godille.



Concours de Godille au festival Les Insulaires à l'île d'Houat. Crédit : Bretagne Culture Diversité

2-Le matelotage

Grâce à Robert Beven, des ateliers de matelotage devraient commencer prochainement.

3-Le tannage de voile

Le tannage de voiles est une activité traditionnellement collective et rassemble les marins mais aussi les habitants des ports. Les mélanges utilisés pour le tannage varient d'un port à l'autre mais on retrouve les principaux composants : écorce de chêne (pour le tanin), cachou, ocre, huile de lin, etc.

« On a fait ça de temps en temps. Tout le monde venait et on tannait les voiles, les gens pique-niquaient. Le tannage de voile se fait uniquement à réception des voiles neuves. Mais ce que l'on va essayer de faire c'est un rassemblement à la plage du Gored. Elle se trouve après la grande plage. Si la marée est bonne, les bateaux peuvent venir échouer là. »²⁷

²⁷ Extrait de l'entretien réalisé avec Gilles Cohen, président de l'association *Crialeis*, pour un sinago îlois, le 14 novembre 2023 à l'Île-aux-Moines.

4-Le carénage

Pour le carénage, seule une petite équipe de bénévoles se mobilise. Le carénage sur la plage est devenu interdit et se fait dorénavant au chantier Caudard.

SAVOIR-FAIRE MARITIME

Vitalité : La longévité du sinago, qui navigue depuis une trentaine d'années, démontre une bonne dynamique à l'Île-aux-Moines autour de ce voilier tant sur la partie technique que dans la mise en place de sorties, la participation à des rencontres maritimes et la formation des équipiers et leur renouvellement. Sont à prendre en considération la partie administrative et financière qui a, d'après les témoignages, toujours suivie. Les cotisations et les recettes des sorties en mer des passagers assurent en partie l'entretien et les travaux nécessaires. De nouvelles activités sont mises en place comme la godille et le matelotage.

État de la transmission : La transmission s'est effectuée d'un équipage à l'autre au cours des trente dernières années. Les navigations à bord du *Crialeïs* ont permis de transmettre les connaissances sur la manœuvrabilité à la voile du sinago (non motorisé) ainsi que la particularité de la navigation dans le golfe du Morbihan. L'apprentissage de la godille et du matelotage sont également lancés récemment. Reste la maintenance et l'entretien qui demandent aussi des connaissances pour adopter les bons gestes permettant la longévité du matériel et qui font partie d'une transmission globale.

Préconisations : Une ouverture pour faire venir des jeunes à bord du sinago est, semble-t-il, en cours et est fortement à encourager. La venue d'artistes ou de jeunes personnalités locales (youtubeurs...) ou la mise en place d'activités annexes à bord (photo, pêche...) sont autant de pistes à explorer.

Des conseils et relais pour les recherches de financement en matière d'entretien et de restauration sont souhaitables. De même un soutien administratif et financier est à considérer :

- La délégation Bretagne de la fondation du Patrimoine soutien des projets du patrimoine classé et non-classé.²⁸
- La plateforme participative Kengo héberge des projets associatifs et entrepreneuriaux²⁹.
- La région Bretagne dispose d'un dispositif « Skoaz ouzh skoaz » qui peut soutenir en complément à hauteur de 5 % lorsque le projet est déjà soutenu et que la population locale est impliquée³⁰.
- La Région Bretagne donne des possibilités d'aide pour les voiliers traditionnels classés monuments historiques et classés Bateau d'Intérêt Patrimonial (BIP)³¹.

2.11 - La construction des murs en pierre sèche

À la suite de l'entretien auprès de Gilbert Ehanno, ancien marin-pêcheur de l'Île-aux-Moines, une brève étude de terrain a été réalisée pour aller observer les lieux de l'île où sont bâtis ces murs en pierre sèche. Les explications de notre informateur ont permis d'appréhender la construction et l'entretien de ces murs.

Type de murs et lieux

Les murs en pierre sèche présents à l'Île-aux-Moines sont des murs de clôture. Ce ne sont pas des murs de soutènement d'un terre-plein. Moins présents dans le bourg, on les retrouve ceinturant les terrains des propriétés sur toute l'île. Les murs les plus anciens sont situés à Penhap, au sud, la partie la plus sauvage de

28 Délégation Bretagne | Fondation du patrimoine (fondation-patrimoine.org).

29 Kengo - Le financement participatif en Bretagne.

30 Prime « Skoaz ouzh skoaz » - Région Bretagne.

31 Restauration - Valorisation du patrimoine navigant - Région Bretagne.



Anciens murs de clôture en pierre sèche à la pointe de Penhap. 14.11.2023. Crédit : Bretagne Culture Diversité

l'île. Ces anciens murs en pierre sèche ont été construits pour délimiter les terrains agricoles. Le ramassage et l'extraction des pierres en granit étaient nécessaires à l'élaboration de parcelles cultivables.

Construction des murs

La particularité de la construction des murs en pierre sèche est de n'utiliser aucun liant, de type chaux ou ciment. Seules sont utilisées des pierres et de la terre. À l'Île-aux-Moines les pierres sont en granit.

La préparation du terrain

Les murs en pierre sèche ne nécessitent pas de fondations à proprement parler mais un creusement jusqu'à trouver la terre dure.

« Il faut préparer le terrain d'abord. Il faut creuser le terrain mais pas creuser beaucoup. Il faut que ce soit dur en dessous. Donc il faut faire des fondations suivant la qualité du terrain en dessous. Si c'est de la terre il faut enlever et atteindre la partie dure. Il ne faut pas commencer à mettre les pierres sur de la terre meuble. »



Murs de clôture en pierre sèche autour des habitations. 14.11.2023. Crédit : Bretagne Culture Diversité

Élévation et assemblage des pierres

L'élévation du mur débute par un choix méticuleux de pierres afin d'avoir une harmonie dès le commencement. Les pierres sont mises en pente afin d'obtenir un mur légèrement incliné vers l'arrière lui donnant ainsi une bonne assise.

« Il faut faire un soubassement pour que cela tienne et les mettre en pente vers l'intérieur.

Il faut après bien mettre les pierres une par une et bien les chevaucher, les croiser. Si ce n'est pas croisé cela ne tient pas. Si on met une grosse pierre il faut mettre les autres toujours à la même hauteur, soit une autre grosse pierre, soit deux autres qui font la même hauteur. Et on continue à monter. Si on n'a pas la même épaisseur que la première, on met deux plates toujours en les croisant. C'est-à-dire en quinconce. Si on les met en pile, cela tombe.

On ne met pas de liant, que de la terre. On met de la terre entre les pierres et cela durcit et ça tient. Ici on trouve des pierres de granit. Quelques fois on est obligé de les tailler. On coupe un peu le bout parfois quand c'est nécessaire pour qu'il reste rectangulaire. »

L'outillage

Pour la construction des murs en pierre sèche par des professionnels, les outils utilisés sont ceux du maçon : les piquets, les cordeaux, la massette, le têtou pique (marteau du maçon), mais aussi la chasse et le ciseau.

L'entretien des murs en pierre sèche

Il est conseillé, pour entretenir les murs, d'enlever les espèces végétales invasives telles que le lierre et les ronces qui peuvent déchausser les pierres. Les fleurs à racines courtes sont préconisées pour le dessus du mur, comme les fougères, les marguerites ou encore les plantes grasses comme les griffes du diable. La mousse s'installe d'elle-même sur les pierres intégrant le mur au paysage.

« Si on coupe le lierre régulièrement le mur reste. Beaucoup de murs tombent parce que le lierre et la végétation poussent autour et dedans. Les talus c'est pareil si on ne les entretient pas ils tombent. Ici ce qui pousse le plus c'est le lierre et les lauriers. Il faut enlever les racines et mettre des fleurs dessus c'est tout. »

« Il n'y a pas beaucoup de particuliers qui savent faire des murs en pierre sèche. Le conservatoire du Littoral avait embauché deux personnes qui entretenaient les murs à Penhap. Ils en ont construit un pour relier les deux sentiers côtiers de la pointe de Penhap.

Dans l'Île-aux-Moines il y a beaucoup de murs en pierre sèche qui sont très vieux. »

« Quand les gens achètent les maisons ici on devrait leur interdire de les changer et de mettre des clôtures en ciment. Il y en a qui gardent et d'autres qui démolissent leurs murs et les font en ciment. Tout ça parce qu'ils ont tellement peur qu'on rentre chez eux ! »

Un patrimoine bâti et un savoir-faire murailleur considérés

Les murs en pierre sèche sont des traces de savoir-faire empiriques qui façonnent le paysage de l'Île-aux-Moines. De manière générale, ils apportent des solutions de protection des cultures contre le vent, sont des niches pour les écosystèmes et favorisent l'écoulement des eaux en protégeant les terres des marées et de la montée des eaux.

Les murs en pierre sèche ont fait l'objet d'attention particulière car ils sont révélateurs de connaissances et de savoir-faire anciens liés à l'environnement, ils modèlent un paysage et restent debout. Défiant le temps, ils apportent des solutions écologiques aux enjeux contemporains. Ils ont été l'objet d'étude par plusieurs organismes :

- **Le Parc Naturel Régional du golfe du Morbihan** a réalisé un film sur les savoir-faire murailleurs et une fiche d'inventaire présentant les pratiques et les savoir-faire liés à la pierre sèche.³²

³² <https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2022/07/Fi-Savoir-faire-murailleurs-dans-le-Golfe-du-Morbihan-JL-MD-VF.pdf><https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/pierre-seche/>

- **Le service de l'inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne** réalise des inventaires sur les murs en pierre sèche en Bretagne. Une note a été rédigée reprenant les grandes lignes à connaître sur l'édification et l'entretien de ces murs.³³
- **L'inventaire national du patrimoine culturel immatériel, ministère de la Culture** : L'art de la construction en pierre sèche a été inscrit à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel en 2010.³⁴
- **Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco** : L'art de la construction en pierre sèche a été inscrit en 2018 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité regroupant plusieurs pays : Croatie, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Slovénie et Suisse.³⁵

SAVOIR-FAIRE MURAILLER

Vitalité : Hormis les agents du conservatoire du Littoral qui entretiennent et ont fait réaliser un mur en pierre sèche à la pointe de Penhap et quelques initiatives d'habitants, le savoir-faire murailler n'est pas forcément considéré comme un savoir-faire à part entière.

État de la transmission : À l'Île-aux-Moines, peu d'habitants savent ériger des murs en pierre sèche, ou font appel aux professionnels du métier. Leur entretien est nécessaire à leur longévité. Les nouveaux arrivants achetant une propriété délimitée par des murs en pierre sèche ne sont pas sensibilisés à cet héritage.

Préconisations : Inventorier les murs en pierre sèche présents à l'Île-aux-Moines peut être une bonne approche pour évaluer ce patrimoine bâti. L'application Glad développée par le service de la région Bretagne offre la possibilité aux habitants, randonneurs, gens de passage ou passionnés d'inventorier le patrimoine bâti.³⁶

Il convient d'organiser des journées de découverte et sensibilisation au savoir-faire des muraillers pour la construction et l'entretien des murs en pierre sèche à l'attention d'un large public.

Le service de l'inventaire de la région Bretagne propose des appels à projets « Patrimoine maritime et littoral - Réhabilitation du bâti et médiation innovante » donnant la possibilité d'être soutenu financièrement dans la réalisation d'un projet sur le patrimoine bâti et les savoir-faire des murs en pierre sèche.³⁷

Il est également possible de proposer des journées de sensibilisation ou des stages à la construction, la rénovation ou l'entretien des murs en pierre sèche. Différents organismes proposent des dispositifs, comme l'association Tiez Breizh³⁸ ou le réseau pierre sèche Morbihan³⁹.

Ce patrimoine bâti et les savoir-faire muraillers qui l'accompagnent doivent faire l'objet d'un gros travail de sensibilisation car ils ne sont pas protégés dans les PLU (Plan Local d'Urbanisme)..

33 https://doc.bretagne.bzh/GED_RML/250960207814/Plaquette_valorisation_pierre_seche.pdf.

https://www.pcilab.fr/index.php?option=com_fichessinventaire&view=fiche&Itemid=389&id=257.

34 <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/Le-Patrimoine-culturel-immateriel/L-inventaire-national-du-Patrimoine-culturel-immateriel>.

https://www.pcilab.fr/index.php?option=com_fichessinventaire&view=fiche&Itemid=389&id=257.

35 <https://ich.unesco.org/fr/RL/l-art-de-la-construction-en-pierre-seche-savoir-faire-et-techniques-01393>.

36 <https://patrimoine.bretagne.bzh/decouvrir/glad-lappli-qui-fait-vivre-le-patrimoine-breton/>.

37 <https://patrimoine.bretagne.bzh/actualites/patrimoine-maritime-et-littoral-un-nouvel-appel-a-projets-est-lance/>.

38 <https://www.tiez-breiz.bzh/restaurer-rehabiliter/les-fiches-techniques/les-murs/les-murs-de-pierre>.

39 <https://professionnels-pierre-seche.com/annuaire.html?Dept=56>.

III - CONSTATS ET PRÉCONISATIONS

Les inventaires participatifs du patrimoine vivant, que l'association Bretagne Culture Diversité développe, sont des actions de sensibilisation pour les habitants d'un territoire. Ils ont pour objectif d'identifier, avec les habitant·e·s, et d'analyser la vitalité du patrimoine vivant, sa dynamique et son rôle social afin de proposer des pistes d'action pour assurer sa sauvegarde. La méthode qui se déploie en trois phases - identification, enquêtes, préconisation - est un parcours qui interroge, accompagne, suggère la reconnaissance et la mise en place d'actions de sauvegarde et de valorisation en faveur du patrimoine vivant. Ce travail ne s'arrête pas uniquement à l'édification d'une liste d'éléments mais veut impliquer les habitants et l'équipe municipale à impulser des projets de valorisation, source de cohésion sociale et de développement territorial.

3.1 Les constats

Les phases d'identification et d'enquête ont permis de révéler le regard que portent les habitants sur leur culture et la relation qu'ils tissent avec les éléments du patrimoine vivant. On peut dresser un certain nombre de constats :

- **Des éléments de patrimoine vivant connus mais pas forcément identifiés et valorisés en tant que « patrimoine »** : sur le site de la mairie, dans la rubrique tourisme et services, un onglet est dédié à l'histoire et la découverte de l'île où le patrimoine bâti est présenté. Le patrimoine vivant, par contre, n'est pas mentionné.
- **La vitalité du patrimoine vivant varie en fonction des éléments.** Elle s'exprime, dans un premier temps, lors des réunions publiques par la prédominance des éléments qui ressortent, puis lors des enquêtes de terrain où l'implication des habitant·e·s, des responsables d'associations, de l'équipe municipale et la participation du public sont évaluées et leurs transmissions observées. Les pratiques festives : la fête de la Mer, la fête du Pressoir et la soirée de danses bretonnes théâtralisées sont des éléments du patrimoine vivant à forte vitalité ainsi que les connaissances de la culture et du pressage de la pomme et les savoir-faire maritimes. La vitalité est plus faible pour les expressions orales : les chants et le parler îlois pour lesquels la pratique et la transmission sont fragiles. Reste le savoir-faire de la construction des murs en pierre sèche où la vitalité n'est pas au rendez-vous malgré la présence du guide du

conservatoire du Littoral qui maintient la préservation des anciens murs en pierre sèche de la pointe de Penhap. Un point de vigilance est à souligner ici. Ces savoir-faire qui entourent la construction et l'entretien des murs en pierre sèche doivent faire l'objet d'une attention particulière. Les éléments présentés démontrent qu'une sensibilisation et un apprentissage sont grandement conseillés pour assurer la connaissance du savoir-faire murailleur et la continuité du paysage îlois.

- **Un tissu associatif dynamique mais fragile** : les associations *Pour la fête de la Mer*, *Korollerien Izenah*, *AMP-Bourrus*, *Crialeïs pour un sinago îlois* sont celles qui, à l'Île-aux-Moines, font vivre le patrimoine vivant. On retrouve bien souvent les mêmes personnes dans les membres des bureaux et parmi les bénévoles. On remarque que les événements liés au patrimoine vivant ainsi que les pratiques et leur transmission sont portés par des bénévoles. Ces grands rendez-vous de l'île : la fête de la Mer en août, la fête du Pressoir en octobre et la soirée des danses bretonnes théâtralisées en novembre ponctuent le calendrier de l'Île-aux-Moines et rassemblent de nombreux îlois, habitant·e·s de résidences secondaires (nommés les « secondaires ») et estivants. Toutes ces dynamiques impulsées au sein des associations pour faire perdurer les activités liées au patrimoine vivant ainsi que la gestion des responsabilités, reposent sur les bénévoles.

Ces charges peuvent être, à long terme, facteur d'épuisement ce qui peut fragiliser les dynamiques de transmission si les bénévoles ne sont pas secondés par des institutions publiques et/ou privées ou relayées par les nouvelles générations.

- La présence de Monsieur le Maire et des élus à la restitution publique de l'inventaire démontrent un intérêt pour le sujet ainsi qu'une prise en compte de la vitalité et de l'état de transmission du patrimoine. Reste à trouver dans quelle mesure et de quelle manière les préconisations avancées peuvent être discutées, et débattues par les élus pour construire un projet commun autour de la sauvegarde et de la transmission du patrimoine vivant.

3.2 Les préconisations

Suite aux préconisations émises pour chaque élément du patrimoine vivant étudié présentées précédemment, on peut élargir la réflexion en faveur d'actions de sensibilisation, de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine vivant pour l'Île-aux-Moines.

- **Sensibiliser au patrimoine vivant tout au long de l'année**
À la suite de l'inventaire participatif du patrimoine vivant de l'Île-aux-Moines, des actions de sensibilisation peuvent être mises en place pour prolonger l'intérêt amorcé pour le patrimoine vivant et l'approfondir.
- **Médiation culturelle sur le patrimoine vivant pour un large public :**
 1. Par le prêt de l'exposition *À la découverte du patrimoine culturel immatériel en Bretagne* réalisée par Bretagne Culture Diversité, accompagnée d'une médiation à l'attention des habitant·e·s et des scolaires <https://www.bcd.bzh/fr/exposition-a-la-decouverte-du-patrimoine-culturel-immateriel-en-bretagne/> ;
 2. Par le développement du fonds de ressources déjà existant, dédié au patrimoine vivant, à la bibliothèque de l'Île-aux-Moines et son animation. Des actions peuvent être soutenues par Livre et lecture en Bretagne pour favoriser le développement de la filière livre en accompagnant les auteurs, les maisons d'éditions, les librairies ainsi que les bibliothèques à la réalisation de leurs projets : <https://www.livrelecturebretagne.fr/qui-sommes-nous#nos-missions> ;
 3. Pour les enfants, le dispositif *Ma Bretagne à l'école*⁴⁰ mis en place par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) permet d'accompagner les enseignants à élaborer, avec un·e enseignant·e référent·e, un projet sur le patrimoine vivant tourné vers l'enseignement musical et l'éducation artistique Arts vivants.
 4. Par une formation sur le patrimoine vivant pour l'équipe municipale via Bretagne Culture Diversité.
- **Valoriser le patrimoine vivant de l'Île-aux-Moines :**
 1. Présenter le patrimoine vivant sur le site Internet de la ville, au même titre que les autres patrimoines (naturel, bâti, navigant...). <https://www.mairie-ileauxmoines.fr/histoire-patrimoine/>, ainsi que sur le site de l'office du tourisme de Vannes ; <https://www.golfedumorbihan.bzh/explorer-vannes/decouvrir-vannes/golfe-morbihan/les-iles-du-morbihan/iles-du-golfe-du-morbihan/ile-aux-moines/>. Cela pourrait intégrer par exemple les événements festifs et temps forts de l'année par un agenda (fête de la Mer, fête du Pressoir, soirée danses bretonnes...).
 2. Installer un widget sur le site de la mairie pour insérer des informations concernant le patrimoine vivant, intégrer des documents écrits, sonores et audiovisuels mais aussi créer un raccourci, un accès direct aux pages concernant l'Île-aux-Moines sur le portail numérique Bretania.
 3. Exemples de widget installés par Bretagne Culture Diversité sur le site des communes.⁴¹

40 <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/ma-bretagne-a-lecole> & <https://www.declic-gmvagglo.fr/ma-bretagne-lecole>.

41 <https://www.lanrivain.fr/tourisme-et-activites/>, <https://www.lefaou.bzh/fr/bien-connaître/patrimoine-vivant/>.

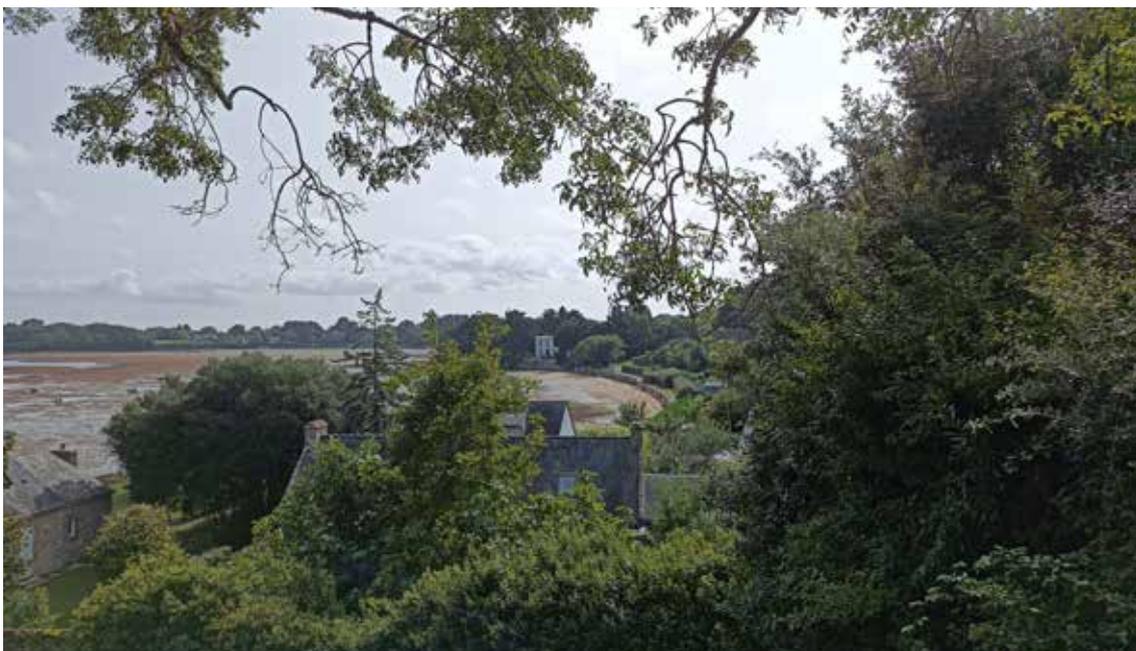
4. Le **dépliant touristique** serait à repenser en y intégrant une présentation des patrimoines de l'Île-aux-Moines, comprenant le patrimoine vivant.
5. Des **visites guidées** se font par le guide accompagnateur Marc Sérazin qui, à pied, emmène les visiteurs à la découverte de l'île en fonction de leurs centres d'intérêts (sites mégalithiques, littoral...). Il organise également des ateliers d'initiation à la pêche à pied. Le parcours présente de manière générale l'histoire et la culture de l'île ainsi que des éléments du patrimoine vivant comme la culture de la pomme, les murs en pierre sèche à la pointe de Penhap. Ces initiatives sont à soutenir et à développer pour mettre en valeur d'autres domaines du patrimoine vivant de l'Île-aux-Moines.
6. Pour les **Journées européennes du patrimoine**, la ferme du Cromlec'h est ouverte et il arrive qu'une personne fasse des visites guidées de l'église. La proximité des dates avec le festival des Insulaires empêche les bénévoles, déjà très investis pour le festival, de se mobiliser pour les Journées Européennes du Patrimoine. Peut-être serait-il possible de coupler la préparation du festival avec des activités en lien avec les Journées du patrimoine, comme : des tournois de palets sur planche, des courses de godille (servant d'entraînement à celles du festival des Insulaires) et de l'initiation et des démonstrations au matelotage. Plus ambitieux, l'organisation d'un fest-deiz sur le port, près de l'embarcadère, pourrait être envisagée, donnant la possibilité aux membres de l'association Korollerien Izenah de se préparer pour le festival des Insulaires mais aussi d'accueillir des participants pendant la journée.
7. Une conférence sur l'Île-aux-Moines avec séance de dédicace pourrait être réalisée par l'historien François de Beaulieu auteur de l'ouvrage *Mes deux siècles à l'Île-aux-Moines* paru aux éditions Dialogues en 2021.
8. La réalisation d'une exposition sur le patrimoine maritime prévue en 2025 est en cours de réflexion par le CIAP (centre d'interprétation d'Architecture et du Patrimoine de Vannes) dans laquelle un élément du patrimoine vivant de l'Île-aux-Moines pourrait être valorisé. Il conviendrait de suivre l'élaboration de cette exposition afin de pouvoir l'accueillir à l'Île-aux-Moines.
9. L'élaboration d'un répertoire de chants îlois (cantiques et chants populaires) collectés lors de l'enquête auprès de Françoise Bellego, Jeannine Cario et Elizabeth Désiré a été réalisé et accompagne ce rapport. Il sera remis à la mairie, à la bibliothèque ainsi qu'aux personnes souhaitant transmettre ces chants (Élodie Créquer et Charlotte Montoriol). Les initiatives liées aux chants traditionnels peuvent être encouragées par des mises à disposition de lieux d'apprentissage.

IV - CONCLUSION

L'inventaire participatif du patrimoine vivant qu'a réalisé Bretagne Culture Diversité a permis d'accompagner les habitants vers une réflexion sur leurs propres pratiques culturelles et leur identification en tant que patrimoine à part entière. Les éléments du patrimoine vivant recensés se sont révélés dans leur diversité : pratiques festives, expressions orales et connaissances liées à la nature et l'environnement marin et savoir-faire artisanaux. Les enquêtes de terrain et les entretiens ont pu rendre compte de leur vitalité ou fragilité et de leur état de transmission mais aussi de leur valorisation pour lesquels des dispositifs de soutien et d'amélioration sont proposés.

Ce cheminement avec les habitant·e·s de l'Île-aux-Moines et l'équipe municipale permet de poser les bases d'une réflexion plus large sur les cultures insulaires, leur évolution et leur devenir. Il est clair que le lien social qui se crée autour de ces pratiques patrimoniales est à considérer et à préserver car porteur de cohésion sociale et de transmission intergénérationnelle.

La fin de la mission ne signifie pas la fin des relations avec Bretagne Culture Diversité et nous restons disponibles pour échanger sur ces questions de patrimoine vivant et d'éventuelles possibilités de mises en place d'actions de valorisation.



*Plage de Port Miquel
Crédit. Bretagne Culture Diversité*

Bibliographie

- BORTOLOTTI, Chiara (sous la direction de), ARNAUD, Annick, GRENET, Sylvie. *Le patrimoine culturel immatériel, enjeux d'une nouvelle catégorie*. Paris : Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 2011.
- BULOT, Jean. *Le parler des îles du Golfe du Morbihan*. Groix Editions, 2022.
- DE BEAULIEU, François, PERRAUDIN, Paul. *Mes deux siècles à l'Île-aux-Moines*, Brest : Dialogues, 2021.
- DE BEAULIEU, François. *Le golfe du Morbihan de Vannes à Quiberon*. Paris : Glénat, 2014.
- DE CERTAINES, Jacques D. *Histoire Maritime du golfe du Morbihan*. Rennes : Ed. Apogée, 2019.
- MOINGEON, Guillaume. *Le passage de l'Île-aux-Moines, histoire des passeurs de Port-Blanc*. Ed. Cheminements, 2003, 2015.
- SEVERO, Marta. *L'impératif participatif, Institutions culturelles, amateurs et plateformes*. Bry-sur-marne : Ed. Ina, 2021.

Sitographie

Patrimoine culturel immatériel - Documents de référence

- DUMAS C. & MONIER M.P., Le patrimoine culturel immatériel : un patrimoine vivant au service de la diversité culturelle, de la cohésion sociale et de la paix, rapport d'information n°601, (2020-2021), déposé le 19 mai 2021. (disponible en ligne) : <https://www.senat.fr/rap/r20-601/r20-6010.html#toc12>
- Kit de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2003, 2009, 2015. (disponible en ligne) : <https://ich.unesco.org/fr/kit>
- L'inventaire national du patrimoine culturel immatériel, Ministère de la Culture, 2008. (disponible en ligne) : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/Le-Patrimoine-culturel-immateriel/L-inventaire-national-du-Patrimoine-culturel-immateriel>.
- Le fest-noz, rassemblement festif basé sur la pratique collective des danses traditionnelles de Bretagne, 2012. (disponible en ligne) : <https://ich.unesco.org/fr/RL/le-fest-noz-rassemblement-festif-base-sur-la-pratique-collective-des-danses-traditionnelles-de-bretagne-00707>

Île-aux-Moines

- BRIGAND, Louis et CORSI, Laura. « Entretien avec François de Beaulieu sur l'histoire paysagère de l'Île-aux-Moines », pour ID Îles-Magazine, novembre 2016. (disponible en ligne) : <https://www.id-iles.fr/portraits/%C3%AEile-aux-moines/>
- BRIGAND, Louis et PEUZIAT Ingrid. « Étude de la fréquentation de l'île d'Arz et de l'Île-aux-Moines ». UBO, Géomer, CNRS, PNRGM, 2010. (disponible en ligne) : <https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2023/08/Frequentation-ile-Arz-ile-aux-Moines-present-I-Peuziat-2010.pdf>
- Évolution et structure de la population de l'Île-aux-Moines en 2020, INSEE. (disponible en ligne) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-56087>
- L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques, 2018. (disponible en ligne) : <https://ich.unesco.org/fr/RL/l-art-de-la-construction-en-pierre-seche-savoir-faire-et-techniques-01393>
- VAULAER, Colin. Savoir en mer, 2020. (disponible en ligne) : <https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2021/06/20210520-LIVRET-VF-light.pdf>

ANNEXES



Annexe 1

Le programme de la soirée du samedi 25 novembre 2023 : La révolte des Penn Sardin

Le spectacle commence à 17h30. Des bancs sont installés tout autour de la scène et les projecteurs sont fixés sur des bambous au-dessus de la scène. La musique n'est pas assurée par un groupe de musiciens mais par une bande son. Le public est composé des familles de l'Île-aux-Moines (grands-parents, parents et enfants) mais aussi des personnes qui y vivent depuis leur retraite.

Première partie : Un dimanche après-midi sur le port

Yanne Riguidel prend la parole pour un mot de bienvenue et Lionel Prin poursuit en décrivant le contexte et pose le décor :

« Imaginons le port de Douarnenez. En face de vous, de l'autre côté de la baie, Morgat. À votre gauche, le raz de Sein et la pointe de Crozon.

Les sardines sont là et les chaloupes sont en pêche. Dans la ville les clochers carillonnent. Les femmes ont mis leur costume pour aller à l'église. Cet après-midi, elles iront danser sur le port. C'est donc par cet après-midi ensoleillé que commence le spectacle. »

Les danseurs entrent en scène en costume de l'Île-aux-Moines et vont exécuter les danses suivantes :

- Laridé huit temps
- Maraichine croisée des dames
- Cochinchine
- Dérobée de Guingamp
- Polka plinn
- Valse irlandaise
- En avant deux de Pléboulle
- Poignée de main de Kernascleden
- Gavotte de l'Aven

Après une pause d'une demi-heure durant laquelle les spectateurs sont invités à boire un verre au Café du Port, le spectacle reprend.

Deuxième partie : Une journée à l'usine

Lionel Prin reprend la parole : « Nous sommes le lundi matin, les chaloupes sont à quai et on va débarquer le poisson. Les filles sont appelées à la friture. Le bruit des sabots remplit les ruelles. Pendant plusieurs semaines, la ville va vivre au rythme de la sardine et de la lutte des ouvrières d'usine. Elles sont courageuses et travaillent dur mais le salaire est trop bas. Il faut que cela change... ».

Dans cette deuxième partie, le groupe des danseuses et danseurs a changé de costume. Il y a un groupe habillé en bourgeois des années 1920, un groupe de femmes habillées avec des tabliers blancs, par dessus leur costume, et un groupe d'hommes habillés en pêcheur avec vareuse et béret ou bonnet.

Les danses choisies pour raconter cette lutte ouvrière sont entrecoupées de gestes et postures théâtralisés : passage aux tables des usines (pour les femmes), relevé des filets et triage du poisson (pour les hommes). Puis la révolte gronde et les femmes vont se regrouper pour protester et brandir les slogans « *Pemp real a vo* » (5 sous de plus). Les pêcheurs les accompagnent pour faire face aux conserveurs symbolisés par le groupe costumé en bourgeois des années 1920.

Voici les danses choisies pour mettre en scène cette lutte :

- *Andro* des marins
- *Glazik* des sardinières
- *Hanter-Dro*
- Expression scénique
- *Plinn*
- Le chant des sardinières (chantée par Élodie Créquer)
- *Pilotée de Combourg*
- *Aéroplane d'Acigné*
- Le discours du maire
- *Rond Saint-Vincent*
- Danse finale.

Le spectacle est suivi par un pot puis un repas servi dans l'autre partie de la salle.

Le public présent à cette soirée spectacle est nombreux. Environ deux cent cinquante personnes y participent dont cent soixante restent au repas. Au menu : blanquette de veau et gâteaux faits maison. Le maire et ses élus sont présents en famille ainsi que plusieurs représentants d'associations.

Troisième partie : Soirée dansante

La dernière partie de la soirée est mise en place spontanément par les enfants et les jeunes qui reprennent les pas de danse du spectacle. Les adultes suivent et le groupe s'élargit, rassemblant ainsi une bonne cinquantaine de personnes. Après plusieurs danses bretonnes, d'autres types de danses sont pratiquées : Madison de Stonehenge, le Madison classique et autres musiques contemporaines.

La soirée devient une soirée dansante.

ÎLE-AUX-MOINES

Le patrimoine vivant a-t-il encore un avenir ?

● Vendredi 25 août, quelques îlois ont assisté à la première réunion d'information animée par Clémentine Le Moigne, chargée de mission au patrimoine vivant des îles de Bretagne.

Ce travail est soutenu par la région Bretagne, le département du Morbihan et la commune de l'Île-aux-Moines. Celle-ci est la première à répondre à l'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel dans un cadre légal pour former une cohésion au sein de la communauté.

Les idées ont fusé car les traditions

ne manquent pas sur l'île : fête de la mer, danses bretonnes, palet breton, connaissance des plantes médicinales dont l'herbier de Kerscot s'occupe, mais aussi le parler îlois si particulier. Ou encore la pêche à la senne, interdite aujourd'hui mais qui fait partie du patrimoine îlois.

« Il faudrait demander au patrimoine maritime de l'autoriser une fois par an, pour montrer aux jeunes comment cela se pratiquait autrefois, quitte à relâcher le poisson après », demande un ancien marin pêcheur.



Une dizaine d'îlois a répondu à l'appel de l'association « Patrimoine vivant » de l'île.

Île-aux-Moines. Le patrimoine vivant des îles bretonnes va être inventorié

● Ouest-France

Publié le 31/08/2023 à 05h06

Lire le journal



LIRE PLUS TARD



PARTAGER

Newsletter Vannes

Chaque matin, recevez toute l'information de Vannes et de ses environs avec Ouest-France

aroy@bcd.bz OK



Le sinago Crialeis fait partie du patrimoine vivant de l'Île-aux-Moines, au même titre que le chantier du Gulp, qui assure une longue vie à ces vieux gréements. | ETIENNE DEHAU

L'Île-aux-Moines a été choisie pour le lancement de cette nouvelle initiative, menée par l'association Bretagne culture diversité, qui se déroulera pendant les mois à venir sur toutes les îles bretonnes répertoriées.

Financé par la région Bretagne, et ayant une subvention du Morbihan, l'inventaire du patrimoine vivant a pour objectif de valoriser une communauté qui fait cohésion pour la transmission des traditions.

Au fil des générations, les festivités, les costumes et la danse traditionnelle, ont été portés par les associations îloises, avec notamment la troupe des Korollerien izenah pour les danses celtiques. Ces valeurs chères aux îlois resteront ancrées, tout comme l'attachement à la navigation à la voile, et aux vieux gréements avec le Sinago Crialeis ou les régates de guépards. « **La fête de la mer (anciennement le pardon de la mer), est un événement très attendu depuis 1987, pour transmettre le patrimoine vivant aux nouvelles générations** », se réjouit Gilbert, toujours aussi impliqué dans cette fête traditionnelle.

Afin d'identifier au plus juste la culture insulaire, l'association Bretagne culture diversité, représentée par Clémentine Le Moigne, prévoit une prochaine réunion avec les îlois, vendredi 8 septembre.

ÎLE-AUX-MOINES**Inventorier le patrimoine vivant de l'île : « une priorité »**

● Vendredi avait lieu la restitution de l'inventaire participatif du patrimoine vivant de l'Île-aux-Moines à la salle de la mairie avec Clémentine Le Moigne « Nous avons le devoir de préserver ce qui nous a été transmis, restons fidèles à notre âme mais sachons aussi la faire évoluer », a précisé le maire Philippe Le Bérigot. « La priorité est de réaliser un inventaire pensé avec les habitants au service de la cohésion sociale et de la transmission. Qu'est-ce que le patrimoine vivant ? Ce sont les pratiques, les expressions culturelles, les connaissances

et le savoir-faire. Notre mission est de faire connaître la diversité de la culture bretonne, comme les fêtes locales, fête de la mer, danses bretonnes, le parler îlois, les chants, le pressage des pommes, l'ostréiculture, les savoir-faire artisanaux, le Sinagot, les murs en pierres sèches, énumère Clémentine Le Moigne. Il existe une bonne dynamique culturelle et la volonté de transmettre aux jeunes. Des pistes de valorisations sont à construire. Un rapport écrit de la mission avec photos et vidéos sera remis à la municipalité ».



Clémentine Le Moigne et le maire Philippe Le Bérigot présentent l'inventaire du Patrimoine vivant devant une trentaine de personnes.

Île-aux-Moines. Zoom sur le patrimoine vivant de l'Île-aux-Moines

Ouest-France

Publié le 23/01/2024 à 05h15

Lire le journal

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Vannes

Chaque matin, recevez toute l'information de Vannes et de ses environs avec Ouest-France

aroy@bod.b OK



Le sinago « Crialeis » fait partie du patrimoine vivant de l'Île-aux-Moines, au même titre que le chantier du Guip, qui assure une longue vie à ces vieux gréements. | ETIENNE DEHAU

Depuis mai 2023, l'association Bretagne Culture Diversité (BCD) a pour mission d'inventorier les richesses culturelles du patrimoine des îles bretonnes, soutenue par le conseil départemental. Vendredi, Clémentine Le Moigne, chargée de cette mission, a restitué les fruits de son étude auprès des îlois, exposant à la fois ses découvertes et ses préconisations pour une transmission intergénérationnelle.

Parmi les richesses du patrimoine vivant de l'Île-aux-Moines ont été remarquées plusieurs festivités qui animent le cœur des îlois depuis des années.

La Fête de la mer

Elle rassemble à terre comme en mer, avec sa procession jusqu'à la pointe du Trech, pour la bénédiction des bateaux, et une animation gastronomique locale qui régale de nombreux visiteurs.

Les danses traditionnelles

Avec des chorégraphies inédites tirées de l'histoire de l'île, interprétées par la troupe des Korollerien Izenah. Coup de chapeau à l'implication depuis quelques années des jeunes de l'île.

La culture et le pressage des pommes

Les enfants participent au ramassage de la récolte au verger de Penhap. Le traditionnel pressoir a été remis en activité par l'association Bourus, dans l'enceinte du Kromlech.

Les savoir-faire artisanaux

Tels que la transmission de l'art de la construction de murets en pierre sèche ou la restauration et la construction de vieux gréements au chantier du Guip.

Le sinago îlois *Le Crialeis*

Construit en 1990, et utilisé par une quinzaine d'équipiers, il permet de transmettre les plaisirs de la navigation traditionnelle à la voile dans le Golfe, pour des balades atypiques au gré du vent.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter BCD

Bretagne Culture Diversité | Sevenadurioù
L'Orientis
Immeuble Astrée
3 boulevard Cosmao Dumanoir
56 100 LORIENT
T. 02 97 35 48 77
contact@bcd.bzh
